



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Observatoire partenarial

Cohésion sociale et territoriale

Mars 2019

Emploi-chômage dans les quartiers en politique de la ville

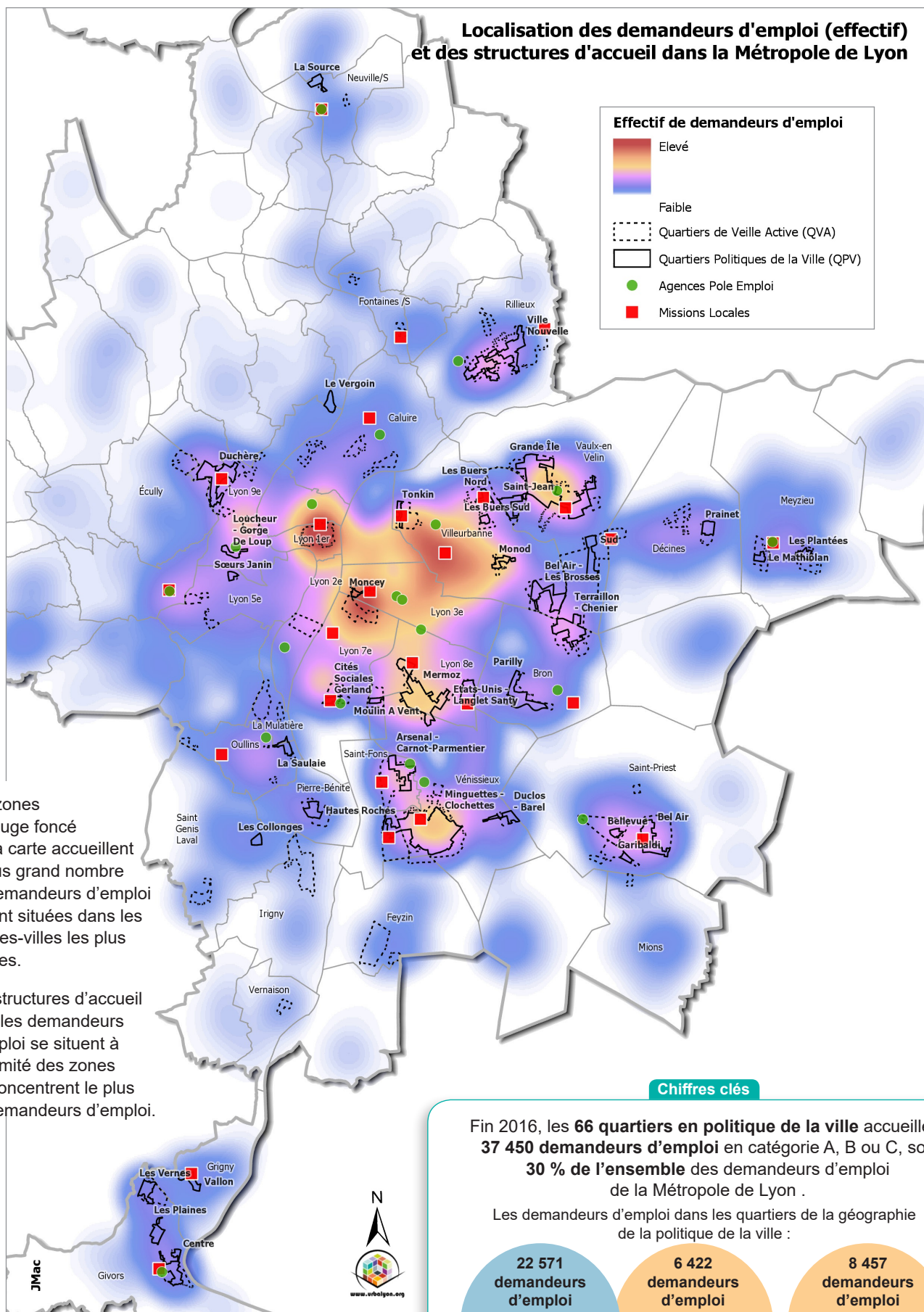
Cahier n°6



Sommaire

1. Emploi, création d'activité et chômage **4**
2. Localisation des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des quartiers en politique de la ville **12**
3. Profil des demandeurs d'emploi **14**
4. Focus sur différents profils de demandeurs d'emploi **17**
5. Actions d'accompagnement et accès à l'emploi **23**

Localisation des demandeurs d'emploi (effectif) et des structures d'accueil dans la Métropole de Lyon



Introduction

Plus de trois ans après la signature du Contrat de ville métropolitain et la signature du Programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi (PMI'e), l'observatoire partenarial de la cohésion sociale réalise un état des lieux de la situation de l'emploi, de la création d'activité et du chômage dans les quartiers de la politique de la ville de la Métropole de Lyon.

L'emploi, l'insertion et la formation : des enjeux majeurs dans le Contrat de ville (2015-2020)

En lien avec l'élaboration du Programme Métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e), le Contrat de ville identifie :

- un enjeu préalable de formation et de qualification ;
- un besoin d'accompagnement renforcé pour lever les freins à l'emploi ;
- un enjeu de renforcement du lien développement économique/emploi et de meilleure prise en compte des dynamiques et atouts des quartiers en soutenant davantage la création d'activités et des emplois sur les territoires ;
- un enjeu de renforcement de l'impact des politiques de droit commun sur les publics prioritaires (mieux connaître l'origine des publics qui ont recours au service public de l'emploi).

Plusieurs objectifs articulés au PMI'e (2016-2020)

Le Programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi cible les habitants des quartiers de la politique de la ville dans plusieurs objectifs et actions territorialisées, notamment :

- un renforcement de l'accès à l'emploi pour les habitants des quartiers de la politique de la ville à destination des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) ;
- un maillage du territoire concernant les lieux d'accueil des publics (agences

Pôle emploi, Missions locales, Maisons de la Métropole...) pour répondre aux besoins du plus grand nombre et notamment les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

- davantage de mobilisation du levier de la commande publique via la clause d'insertion pour permettre aux personnes éloignées de l'emploi et notamment celles résidant dans les quartiers prioritaires d'accéder à l'emploi dans le cadre d'activités variées.

Une nouvelle démarche d'observation

Ce cahier présente la situation de l'emploi et du chômage à l'échelle de la Métropole de Lyon, puis dans les 37 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des Quartiers en veille active (extension des QPV et 29 QVA) comparés au reste de la Métropole de Lyon hors ces quartiers.

Il s'appuie, pour la première fois, sur une exploitation spécifique du fichier détail de Pôle emploi au 31/12/2016. Les analyses ont été partagées au sein d'un groupe de travail réunissant les représentants de la Métropole de Lyon, l'Etat (DDT et DRDJSCS), Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et l'Association des missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes (Amilaura).

En complément, un annuaire et des fiches statistiques ont été produits sur les QPV et QVA permettant des analyses plus fines.



Contrat de ville Métropole de Lyon 2015-2020, signé le 2 juillet 2015. Les contrats de ville ont été prorogés jusqu'en 2022 (décret à venir).

Sources

Données chômage - Ce cahier s'appuie sur trois sources de données sur le chômage :

Insee-Recensement de la population (RP) 2014 à l'Iris : calcul du taux de chômage et d'inactivité (agrégation d'Iris par QPV). Les résultats du recensement de la population 2014 sont issus des enquêtes annuelles réalisées de 2012 à 2016.

Insee-Pôle emploi, 2014-2018 données trimestrielles : demandeurs d'emploi par QPV (périmètre réglementaire).

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, fichier détail, au 31/12/2016 : demandeurs d'emploi en fin de mois, traitement sur l'ensemble de la Métropole et par QPV, QVA (extensions QPV et 29 QVA). La géolocalisation des demandeurs d'emploi a été établie par la Métropole de Lyon courant 2017 à partir de ce fichier détail. L'Agence d'urbanisme a réalisé les traitements et les analyses.

1

Emploi, création d'activité et chômage

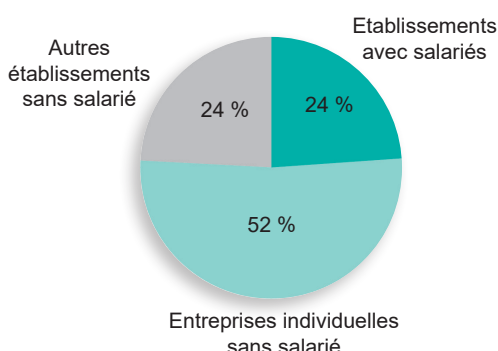
1.1 Une bonne dynamique de création d'entreprises concentrée dans quelques quartiers

Chiffres clés

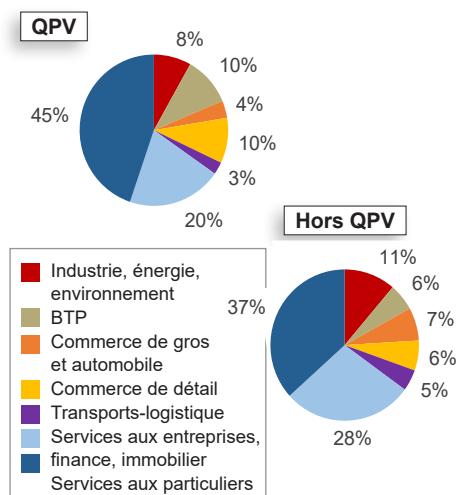
7 830 établissements,
soit **4,3 %** des établissements
de la Métropole de Lyon en 2016.

18 900 emplois
estimés dans les QPV,
soit **2,5 %** des emplois
de la Métropole de Lyon en 2016.

Types d'établissements localisés en QPV en 2016



Répartition des emplois estimés par secteur d'activité en 2016



Source : Bureau van Dijk-Diane 2016
(géolocalisation Agence)

En 2016, les quartiers prioritaires accueillent presque 19 000 emplois estimés au sein de 7 800 établissements, notamment dans les secteurs des services aux particuliers (45 % des emplois), du BTP (10 %) et du commerce de détail (10 %). Avec un taux de création d'établissements de 21 %, la dynamique de création d'établissements est plus soutenue dans les QPV que dans la Métropole de Lyon hors QPV (15 %).

Les QPV accueillent près de 19 000 emplois

Fin 2016, les quartiers prioritaires de la politique de la ville accueillent au total 7 830 établissements, soit 4 % du total de la Métropole de Lyon. Un peu plus de la moitié d'entre eux sont des Entreprises individuelles (EI) sans salarié (dont les autoentrepreneurs) et un quart des établissements avec salariés.

L'Economie sociale et solidaire (ESS) est légèrement surreprésentée dans les QPV : 12,5 % des établissements appartiennent à ce secteur, contre 11 % hors QPV.

Au total, environ 18 900 emplois sont recensés dans les QPV, soit 2,5 % de l'ensemble des emplois de la Métropole de Lyon. Plus de la moitié de ces emplois sont concentrés dans cinq quartiers :

- Grande Île à Vaulx-en-Velin et Minguettes-Clochettes à Vénissieux qui comptent chacun plus de 2 000 emplois ;
- Etats-Unis-Langlet Santy à Lyon 8^e, Tonkin à Villeurbanne et Ville Nouvelle à Rillieux-la-Pape qui concentrent entre 1 500 et 2 000 emplois.

45 % des emplois des QPV sont dans les services aux particuliers

Les quartiers prioritaires se caractérisent par une part plus importante d'emplois dans les services aux particuliers (45 % contre 37 % hors QPV).

Le BTP et le commerce de détail sont également surreprésentés en QPV (10 % chacun en QPV, contre 6 % hors QPV). A l'inverse, les services aux entreprises, la finance et l'immobilier, qui représentent 20 % des emplois localisés en QPV, sont sous-représentés (28 % hors QPV).

Définitions

Emplois estimés et établissements - Bureau van Dijk-Diane 2016 ; géolocalisation Agence d'urbanisme. Ces données portent sur le périmètre réglementaire des QPV et l'estimation des emplois à partir de la tranche d'effectifs d'emplois par établissement. Le champs couvert est celui des activités marchandes et non marchandes, publiques et privées. En revanche, les copropriétés et les Sociétés civiles immobilières (SCI) sont exclues.

Entreprises individuelles (EI) - catégorie juridique qui comprend les commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs. Les autoentrepreneurs font partie des EI mais ils bénéficient d'un régime spécifique et ne constituent pas une catégorie juridique spécifique.

6 % de créations d'établissements dans les QPV

En 2015, la création d'activités est dynamique : 6 % des créations d'établissements de la Métropole de Lyon sont réalisées dans les QPV, alors que 4 % des établissements de la Métropole se trouvent dans ces quartiers.

La moitié des créations, soit 530 établissements, est localisée dans cinq QPV (Grande Île à Vaulx-en-Velin, Minguettes-Clochettes à Vénissieux, Ville Nouvelle à Rillieux-la-Pape, Etats-Unis-Langlet-Santy à Lyon 8^e et Bel Air-Les Brosses à Villeurbanne).

Une dynamique de création plus soutenue dans les QPV

Le taux de création d'établissements s'élève à 21 % dans les QPV, soit 6 points supérieurs au reste de la Métropole de Lyon. Ce taux dépasse 45 % dans les trois QPV Duclos-Barel à Vénissieux, Le Mathiolan à Meyzieu et Bel Air-Les Brosses à Villeurbanne. Ce dernier accueille plus de 100 établissements.

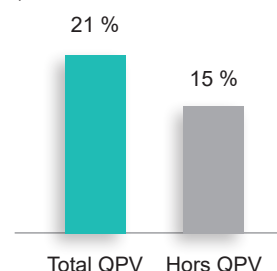
Moins d'autoentrepreneurs parmi les créations d'établissements dans les QPV

La part des autoentrepreneurs dans les créations d'établissements atteint 34 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires, alors qu'elle est de 40 % hors QPV.

Les autoentrepreneurs sont très représentés dans les quartiers Etats-Unis-Langlet-Santy à Lyon 8^e (47 %), Moncey à Lyon 3^e (51 %), Grande Île à Vaulx-en-Velin (30 %), Minguettes-Clochettes à Saint-Fons/Vénissieux (31 %) et Ville Nouvelle à Rillieux-la-Pape (36 %).

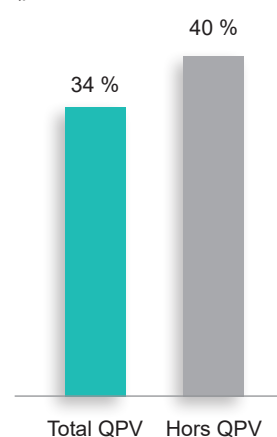
Taux de création en 2015

(en % du stock d'établissements)



Part d'autoentrepreneurs en 2015

(parmi les créations d'établissements)



Source : Insee-Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) au 01/01/2015

Tendances nationales

Les motivations pour entreprendre dans les QPV

En 2018, l'Agence France Entrepreneur (AFE), avec le soutien de Pôle emploi et d'autres partenaires, a réalisé une enquête sur l'entrepreneuriat en France. L'enquête a été menée auprès d'un panel de 2 500 personnes incluant un focus sur les habitants des quartiers prioritaires politique de la ville. Selon les résultats de cette enquête, pour les habitants des QPV, « les trois principales motivations pour entreprendre sont les mêmes que pour les habitants hors QPV : être indépendant, s'épanouir-réaliser un rêve, gagner plus d'argent. Toutefois, ils mettent plus fréquemment en avant le fait de ne pas ou ne plus être salarié (27 % contre 14 %) et le fait de saisir une opportunité (21 % contre 13 %). Moins fréquemment incités par leur entourage à créer leur propre entreprise (20 % contre 28 %), ils sont de fait moins souvent inscrits dans une dynamique entrepreneuriale (14 % contre 30 %) ».

Source : site internet afecreation.fr

Définitions

Créations d'activités - Insee, Répertoire des entreprises et établissements (Sirene) au 1^{er} janvier 2015. Le champ couvert est celui des activités marchandes et il inclut en plus le secteur des banques et des assurances. Les établissements marchands des administrations et associations ne sont pas inclus en raison de difficultés de géolocalisation.

Créations d'établissements - nouveaux établissements de l'année de référence avec mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Taux de créations - rapport entre le nombre de créations observés au cours d'une année et le nombre d'entreprises actives au 1^{er} janvier de cette même année.

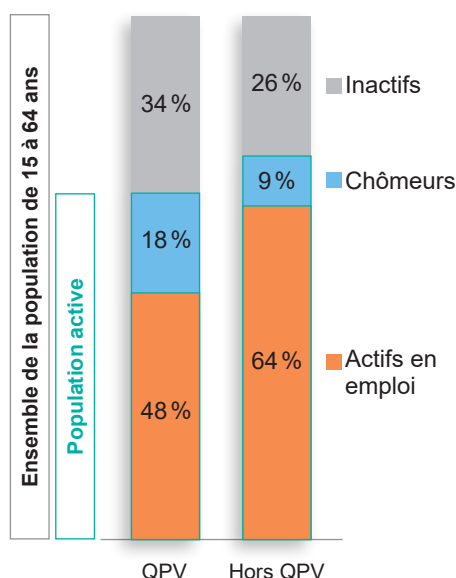
1.2 Des quartiers populaires à dominante employés et ouvriers qui commencent à se diversifier

Chiffres clés

Part d'employés ou d'ouvriers dans la population active en emploi

QPV : **71 %**

Métropole de Lyon : **38 %**



Source : Insee-RP2014. Total QPV calculé à partir de 21 QPV pour lesquels une correspondance avec les Iris est possible.

48 % d'actifs en emploi dans l'ensemble des QPV

Dans les QPV, la moitié de la population de 15 à 64 ans est en emploi alors qu'ils sont 64 % hors QPV.

Près de deux tiers d'employés et d'ouvriers parmi les actifs

Dans les quartiers prioritaires, 36 % des actifs en emploi sont des employés et 35 % des ouvriers, contre respectivement 25 % et 13 % hors QPV. A l'inverse, dans les QPV, cadres et professions intellectuelles supérieures (6 %) et professions intermédiaires (18 %) sont sous-représentés par rapport au reste de la Métropole hors QPV (respectivement 27 % et 29 %).

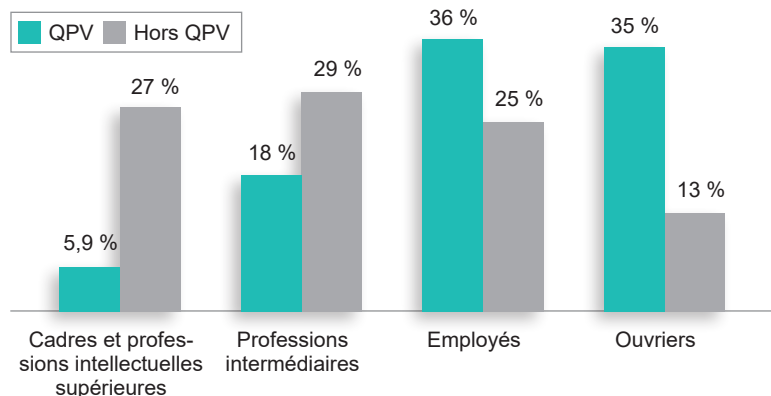
Les écarts les plus importants entre QPV et hors QPV concernent les ouvriers (22 points) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (21 points).

Des spécificités selon les quartiers

Certains quartiers se caractérisent par une très forte présence ouvrière parmi les actifs en emploi (avec un taux supérieur à 40 % parmi lesquels Duclos-Barel à Vénissieux et les Vernes à Givors. D'autres quartiers affichent un taux élevé d'employés : 40 % et plus aux Etats-Unis-Langlet Santy à Lyon 8^e, au Prainet à Décines-Charpieu et à Parilly à Bron.

A l'inverse, les professions intermédiaires sont le plus représentées dans des quartiers centraux, en copropriété ou en renouvellement urbain dont Centre à Givors, La Saulaie à Oullins, Duchère et Etats-Unis-Langlet Santy à Lyon (20 % et plus). Bellevue à Saint-Priest, les Collonges à Saint-Genis-Laval et Tonkin à Villeurbanne accueillent entre 10 % et 23 % de cadres et plus de 20 % de professions intermédiaires.

Répartition des actifs en emploi par catégorie socioprofessionnelle (en % des actifs en emploi)



Source : Insee-RP2014

Total QPV calculé à partir de 21 QPV pour lesquels une correspondance avec les Iris est possible

Mode de lecture : parmi l'ensemble des actifs en emploi, 36 % sont des employés dans les QPV, contre 25 % hors QPV.

Source :

Insee-Recensement de la population (RP) 2014, estimation à partir des données à l'Iris

En l'absence de données récentes sur la population active et inactives résidant dans le périmètre réglementaire des quartiers politiques de la ville, ces données ont été calculées à partir d'une agrégation d'Iris. Les résultats du recensement de la population 2014 sont issus des enquêtes annuelles réalisées de 2012 à 2016.

Iris (lots regroupés pour l'information statistique) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales des communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants.

Des femmes en majorité employées, des hommes ouvriers dans les QPV

Plus de la moitié des femmes sont des employées (59 %), alors que les hommes sont majoritairement des ouvriers (52 %).

Un jeune sur cinq occupe un emploi dans les professions intermédiaires

Les jeunes de moins de 30 ans appartiennent plus souvent à la catégorie des professions intermédiaires (21 %) que leurs aînés (17 %).

Cette part demeure néanmoins plus faible que celles des jeunes hors QPV (31 %).

Dans les QPV, la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures varie peu quels que soient le sexe et l'âge des actifs en emploi (entre 5 et 6 %). En revanche, hors QPV, les écarts sont plus importants : la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est de 23 % parmi les femmes en emploi contre 31 % parmi les hommes en emploi et les jeunes sont moins souvent cadres (20 %) que leurs aînés (30 % parmi les 30-49 ans et 28 % parmi les 50-64 ans).

Répartition des actifs en emploi
par catégorie socioprofessionnelle et selon le genre et la tranche d'âge dans les QPV

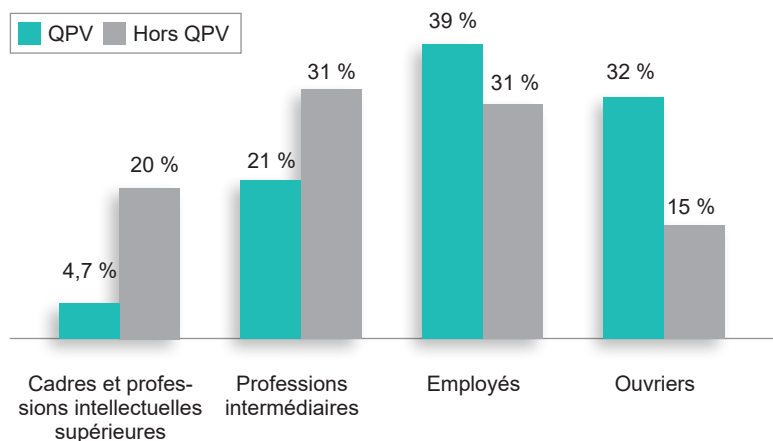
	Actifs en emploi					
	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 30 ans	30-49 ans	50-64 ans
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4%	7%	2%	3%	5%	5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6%	7%	5%	5%	6%	6%
Professions intermédiaires	18%	18%	19%	21%	17%	17%
Employés	36%	17%	59%	39%	34%	37%
Ouvriers	35%	52%	15%	32%	37%	35%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Insee-RP2014

Total QPV calculé à partir de 21 QPV pour lesquels une correspondance avec les Iris est possible.

Mode de lecture : dans les QPV, parmi l'ensemble des actifs en emploi, 36 % sont des employés ; parmi les femmes en emploi, ce taux est de 59 %.

Répartition des jeunes en emploi par catégorie socioprofessionnelle
(en % des jeunes de moins de 30 ans en emploi)



Source : Insee-RP2014

Total QPV calculé à partir de 21 QPV pour lesquels une correspondance avec les Iris est possible.

Mode de lecture : dans les QPV, parmi l'ensemble des jeunes en emploi, 21 % occupent une profession intermédiaire ; hors QPV, ce taux est de 31 %.

1.3 Un tiers des personnes en âge de travailler est inactif dans les QPV

Chiffres clés

Taux d'inactivité

(nombre de personnes inactives sur la population de 15 à 64 ans)

QPV : **34 %**

Métropole de Lyon : **26 %**

Les personnes inactives parmi les personnes de 15 à 64 ans (étudiants, personnes au foyer...) sont proportionnellement plus nombreuses dans les QPV, notamment les femmes.

Un tiers des personnes en inactivité

Dans les QPV, un tiers de la population de 15 à 64 ans se déclare ni en emploi, ni au chômage contre un quart hors QPV. Cet écart s'explique principalement par une surreprésentation des personnes au foyer et des autres inactifs (maladie, découragement, souhait de ne pas travailler...).

Quatre femmes sur dix sont inactives

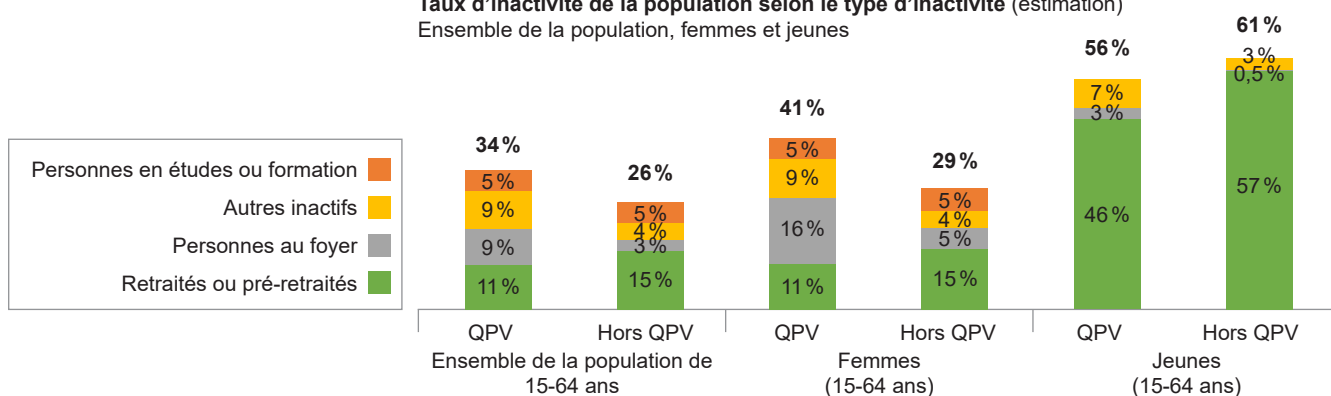
Dans les quartiers prioritaires, les femmes sont plus souvent inactives que les hommes (41 % contre 25 %) et l'écart avec les femmes hors QPV est significatif (29 %, soit 12 points d'écart). Cela s'explique notamment par une plus forte présence de femmes au foyer dans les QPV (16% contre 5 % hors QPV).

Les personnes au foyer et les autres inactifs sont surreprésentés parmi les jeunes

Le taux d'inactivité des jeunes est plus faible dans les quartiers prioritaires (56 %) que hors QPV (61 %) car ils poursuivent moins souvent des études (46 % contre 57 % hors QPV).

En revanche, les personnes au foyer et les autres inactifs sont surreprésentés parmi les jeunes de ces quartiers (10 % en QPV contre 3,5 % hors QPV). A l'inverse, ils sont moins souvent en formation que leurs pairs dans le reste du territoire.

Taux d'inactivité de la population selon le type d'inactivité (estimation)
Ensemble de la population, femmes et jeunes



Définitions

(Insee-Recensement de la population)

Inactifs - personnes ni en emploi, ni au chômage (étudiants ou retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes ou femmes au foyer, autres inactifs...).

Taux d'inactivité - rapport entre le nombre d'inactifs de 15 à 64 ans et l'ensemble de la population de 15 à 64 ans.

Autres inactifs - personnes en dehors du marché du travail pour d'autres raisons : maladie, découragement, souhait de ne pas travailler...

1.4 Un taux de chômage élevé dans les quartiers prioritaires politique de la ville

Dans les quartiers prioritaires, le taux de chômage est deux fois plus élevé que dans le reste de la Métropole. Les jeunes et les actifs de faible niveau de formation sont les plus touchés par le chômage.

Deux fois plus de chômage dans les quartiers prioritaires

28 % des actifs résidant dans un QPV se déclarent au chômage au recensement de la population, contre 13 % dans le reste de la Métropole.

Les taux de chômage dans les QPV sont toujours une fois et demi à deux fois plus élevés que hors QPV, quels que soient le sexe, l'âge et le niveau de diplôme.

Près d'un jeune sur deux au chômage

Les personnes de moins de 25 ans et celles avec un faible niveau de formation enregistrent les taux les plus élevés (respectivement 44 % et 35 % dans les QPV).

Les écarts les plus importants (jusqu'à 2,4 fois) entre les QPV et la Métropole hors QPV concernent les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus et ceux avec un niveau de formation Bac +2 et plus.

Un taux de chômage particulièrement élevé dans quelques quartiers

Trois quartiers affichent un taux de chômage supérieur à 33 % : Parilly à Bron, Mermoz à Lyon 8^e et Minguettes à Vénissieux.

A l'inverse, les taux de chômage les plus faibles concernent cinq quartiers, de plus petite taille (entre 20 % et 22 %) : Bel Air-Les Brosses à Villeurbanne, Tonkin à Villeurbanne, Bellevue à Saint-Priest et le Centre à Givors.

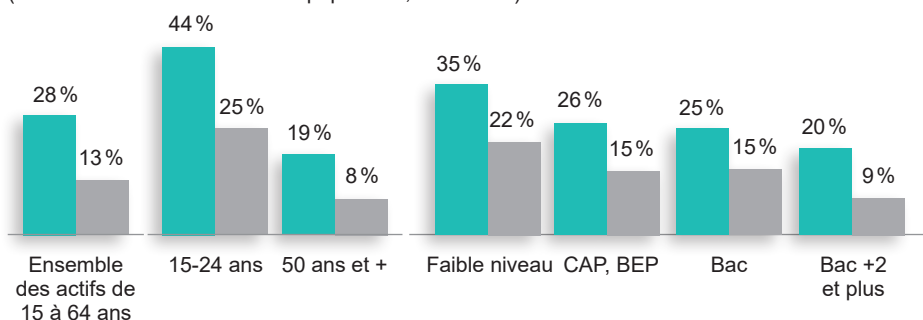
Chiffres clés

Taux de chômage
(nombre de chômeurs sur la population active)

QPV : **28 %**

Métropole de Lyon : **14 %**

Taux de chômage des actifs de 15 à 64 ans
(au sens du recensement de la population, estimation)



Source : Insee-RP2014

Total QPV calculé à partir de 21 QPV pour lesquels une correspondance avec les Iris est possible

Définitions

(Insee-Recensement de la population)

Chômeurs - personnes de 15 à 64 ans se déclarant au chômage, sauf si elles ont déclaré explicitement ne pas rechercher de travail.

Taux de chômage au sens du recensement de la population - rapport entre les chômeurs de 15 à 64 ans et la population active de 15 à 64 ans (actifs en emploi + chômeurs).

Tendances nationales

Evolution du taux de chômage

Selon l'ONPV, le taux de chômage dans l'ensemble des QPV diminue de 1,4 point entre 2014 et 2016, tout restant important (25,3 % en QPV contre 9,9 % dans les quartiers des unités urbaines englobantes). Cette baisse serait liée notamment aux volumes importants de contrats aidés mis en œuvre en 2016 à destination des habitants des QPV. Cependant, cette tendance à la baisse ne se traduit pas par une progression du taux d'emploi mais par celle de l'inactivité.

Source: rapport annuel ONPV 2017-enquête Emploien continu de l'Insee

1.5 Un recul du nombre de demandeurs d'emploi dans certains quartiers prioritaires depuis 2015

Chiffres clés

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A,B ou C) entre 2015 et 2018

QPV : **+2,8 %**

Métropole de Lyon : **+7,2 %**

Depuis 2015, le chômage recule dans un tiers des QPV en raison d'une diminution des demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A). Les demandeurs d'emploi des QPV bénéficient de la reprise économique conjuguée aux effets des dispositifs consacrés à l'emploi, à la formation et à l'accompagnement.

Une évolution du chômage plus favorable pour les quartiers prioritaires

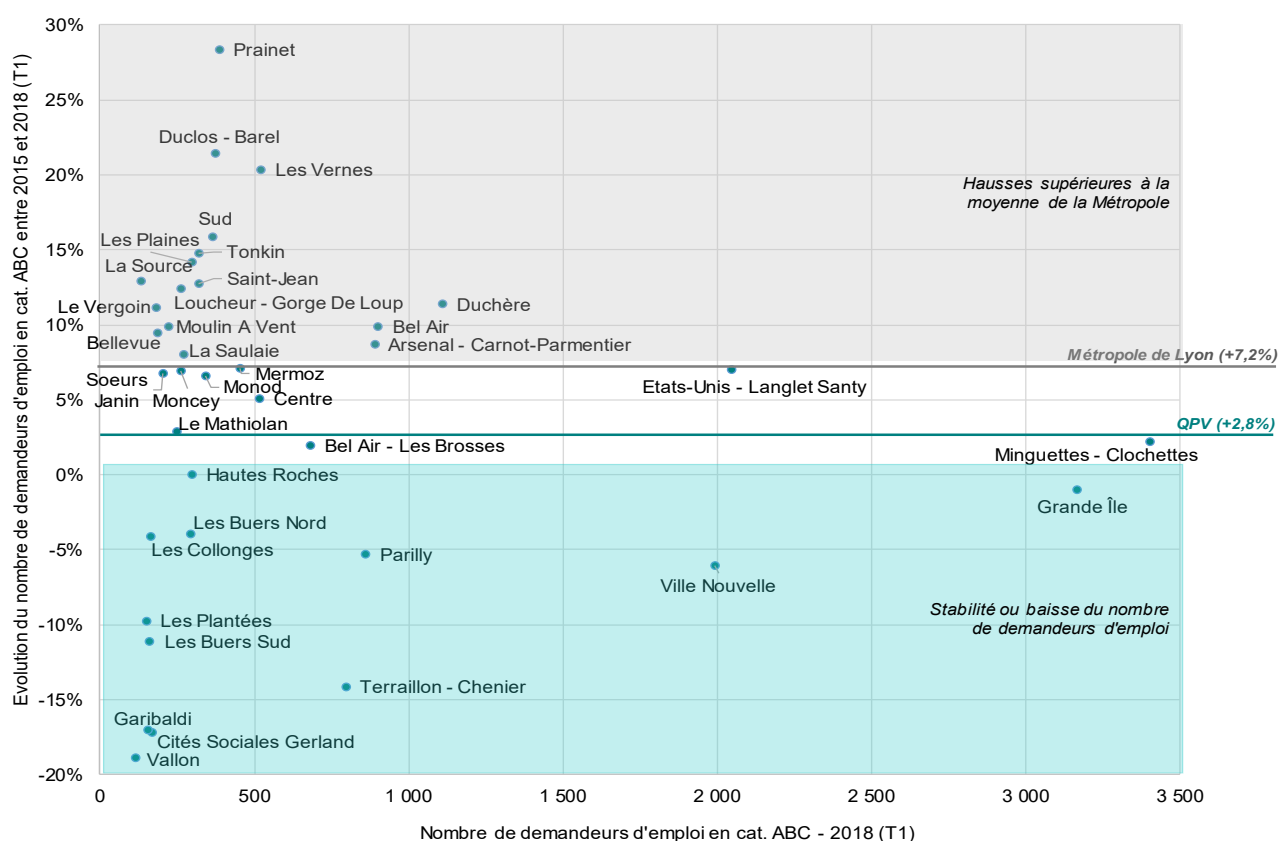
Entre les premiers trimestres de 2015 et de 2018, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C a augmenté de 2,8 % dans les quartiers prioritaires (+630 demandeurs d'emploi) contre +8,3 % hors QPV. Toutefois, les évolutions sont contrastées selon les quartiers.

Le chômage diminue ou se stabilise dans un tiers des quartiers QPV. Deux d'entre eux comptent 2 000 à 3 000 demandeurs d'emploi (Grande Ile à Vaulx-en-Velin : -1 % et la Ville Nouvelle à Rillieux-la-Pape -6 %). Les deux quartiers de Bron (Parilly et Terrailon) enregistrent également une baisse des demandeurs d'emploi.

Une hausse du chômage dans les deux tiers des QPV

Le chômage augmente dans les deux tiers des QPV. Dans seize quartiers, la hausse est plus élevée que la moyenne de la Métropole, soit parmi les quartiers de plus de 500 demandeurs d'emploi : Les Vernes à Givors, La Duchère à Lyon 9^e, Bel Air à Saint-Priest, Arsenal-Carnot-Parmentier à Saint-Fons. Aux Minguettes-Clochettes à Vénissieux/Saint-Fons (3 400 demandeurs d'emploi), la hausse est de 2 % et aux Etats-Unis-Langlet Santy (2 000 demandeurs d'emploi), la hausse atteint 7 %.

Répartition des QPV selon le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C inscrits à Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2018 et taux d'évolution 2015-2018



Source : Insee-Pôle emploi, données trimestrielles

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (cat. A) est plus favorable dans les QPV

Depuis le premier trimestre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est en légère baisse dans les QPV, alors que cette tendance est moins prononcée dans le reste de la Métropole de Lyon.

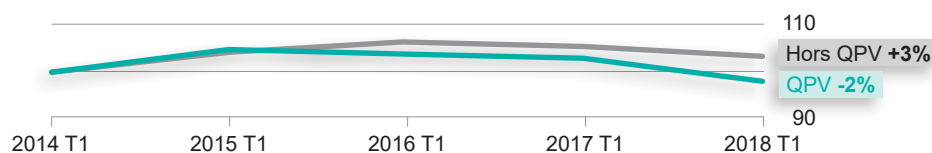
Cette baisse pourrait être le résultat de la reprise économique des dernières années conjuguée au ciblage plus fort des contrats aidés et des dispositifs de formation (plan 500 000 formations) dans les QPV (cf. p. 23 et 24). Le plan 500 000 formations ciblait notamment les filières en tension offrant d'importants débouchés vers l'emploi.

Poursuite de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi avec une activité réduite (cat. B ou C) et accentuation en 2017

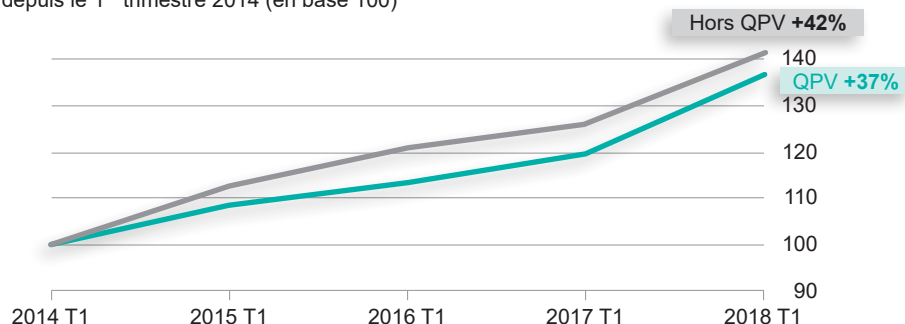
La hausse du nombre des demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégorie B ou C), avec une accélération en 2017, compense la baisse des demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A). Cette tendance est moins prononcée dans les quartiers prioritaires par rapport au reste de l'agglomération.

Le « transfert » probable d'un certain nombre de demandeurs d'emploi de la catégorie A (aucune activité) vers les catégories B ou C (activité réduite) confirme les mutations du marché du travail et le contexte économique plus favorable dans la Métropole de Lyon. Les situations de cumul travail/chômage sont de plus en plus fréquentes. Le temps partiel subi est très répandu dans certains domaines de métiers, tel que les services domestiques, le nettoyage très représentés dans les métiers recherchés par les chômeurs des QPV.

Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A depuis le 1^{er} trimestre 2014 (en base 100)



Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie B et C depuis le 1^{er} trimestre 2014 (en base 100)



Source : Insee-Pôle emploi, données trimestrielles

Définitions

Demandeur d'emploi - personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Pôle emploi définit cinq catégories de demandeurs d'emploi dont :

- **catégorie A** - demandeurs d'emploi sans emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).
- **catégories B et C** - demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois pour la catégorie B) ou longue (plus de 78 heures au cours du mois pour la catégorie C) et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Localisation des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des quartiers en politique de la ville

Chiffres clés

Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C

QPV + QVA : 37 450

dont **QPV : 22 571**

dont **QVA : 14 879**

Poids QPV + QVA dans la Métropole de Lyon : **30 %**

Les quartiers de la politique de la ville (QPV et QVA) comptent 37 450 demandeurs d'emploi fin 2016, dont 60 % dans les QPV et 40 % dans les QVA. Cinq grands ensembles d'habitat social et deux quartiers anciens centraux classés en veille active accueillent entre 1 000 et 3 300 demandeurs d'emploi.

Une concentration de demandeurs d'emploi dans les QPV de la première couronne est et sud

Fin 2016, les quartiers prioritaires de la Métropole de Lyon comptent 22 571 demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C, soit 18 % des demandeurs d'emploi de la Métropole de Lyon. Ils sont concentrés dans les quartiers de la première couronne est et sud, à l'exception de la Duchère à Lyon 9^e.

Cinq quartiers accueillent entre 1 000 et 3 300 demandeurs d'emploi chacun, soit la moitié des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires. Il s'agit des quartiers les plus peuplés de la Métropole de Lyon.

Nombre de demandeurs d'emploi par quartier

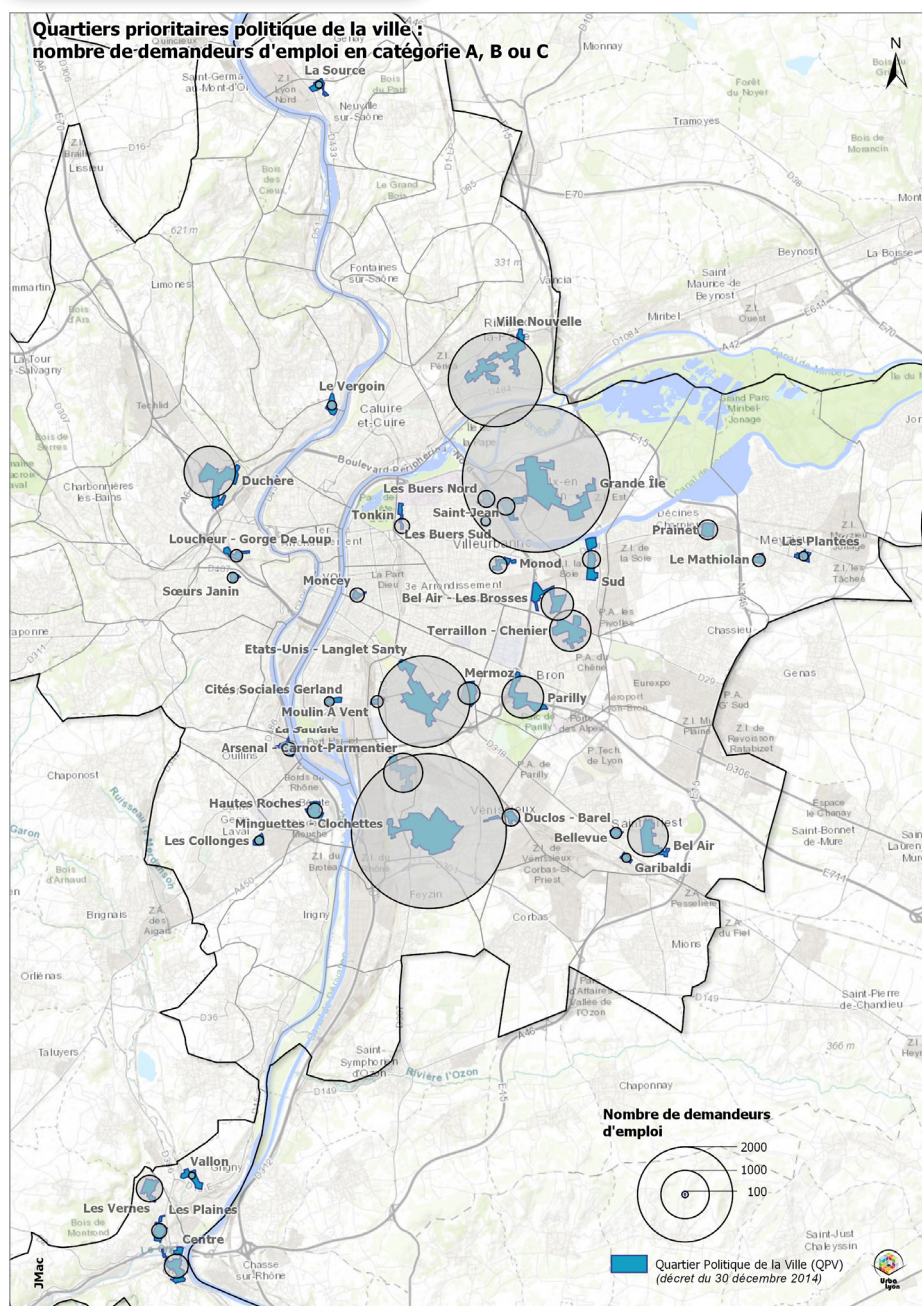
Minguettes-Clochettes à Vénissieux	3 279
Grande île à Vaux-en-Vélin	3 121
Ville Nouvelle à Rillieux	1 978
Etats-Unis-Langlet Santy à Lyon 8 ^e	1 929
Duchère à Lyon 9 ^e	1 061

Au second rang se positionnent six quartiers qui accueillent entre 500 et 800 demandeurs d'emploi (20 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en QPV) :

Nombre de demandeurs d'emploi par quartier

Parilly à Bron	855
Terrailon-Chenier à Bron et Vénissieux	847
Bel Air à Saint-Priest	834
Arsenal-Carnot-Parmentier à Saint-Fons	799
Bel Air-Les Brosses à Villeurbanne	656
Les Vernes à Givors	533

Dans les 27 autres QPV résident moins d'un tiers de personnes inscrites à Pôle emploi (moins de 500 personnes chacun).



Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes 31/12/2016 (géolocalisation)

Près de la moitié des demandeurs d'emploi concentrée dans quelques quartiers en veille active

Deux quartiers en veille active regroupent un quart des demandeurs d'emploi de l'ensemble des territoires en veille active.

Cinq quartiers accueillent entre 500 et 1 000 demandeurs d'emploi, soit au total 21% des demandeurs d'emploi résidant dans un quartier en veille active.

A noter qu'à l'exception de Saint-Fons Centre, il s'agit de territoires qui se trouvent aux franges d'un QPV (périmètre d'extension du QPV à la limite de l'ancien quartier CUCS).

L'autre moitié des demandeurs d'emploi se répartit de manière plus homogène dans les autres territoires en veille active.

Nombre de demandeurs d'emploi par quartier

Pentes-Croix Rousse (QVA) Lyon 1 ^{er}	2 205
Guillotière (QVA) à Lyon 7 ^e	1 189
Tonkin (extension QPV) Villeurbanne	747
Centre à Saint-Fons (QVA)	661
Bellevue (extension QPV) à Saint-Priest	628
Grande Ile (extension QPV) à Vaulx-en-Velin	568
Sud (extension QPV) à Vaulx-en-Velin	534

Dans cette carte sont représentés les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi fin 2016 dans les territoires en veille active de la Métropole de Lyon soit :

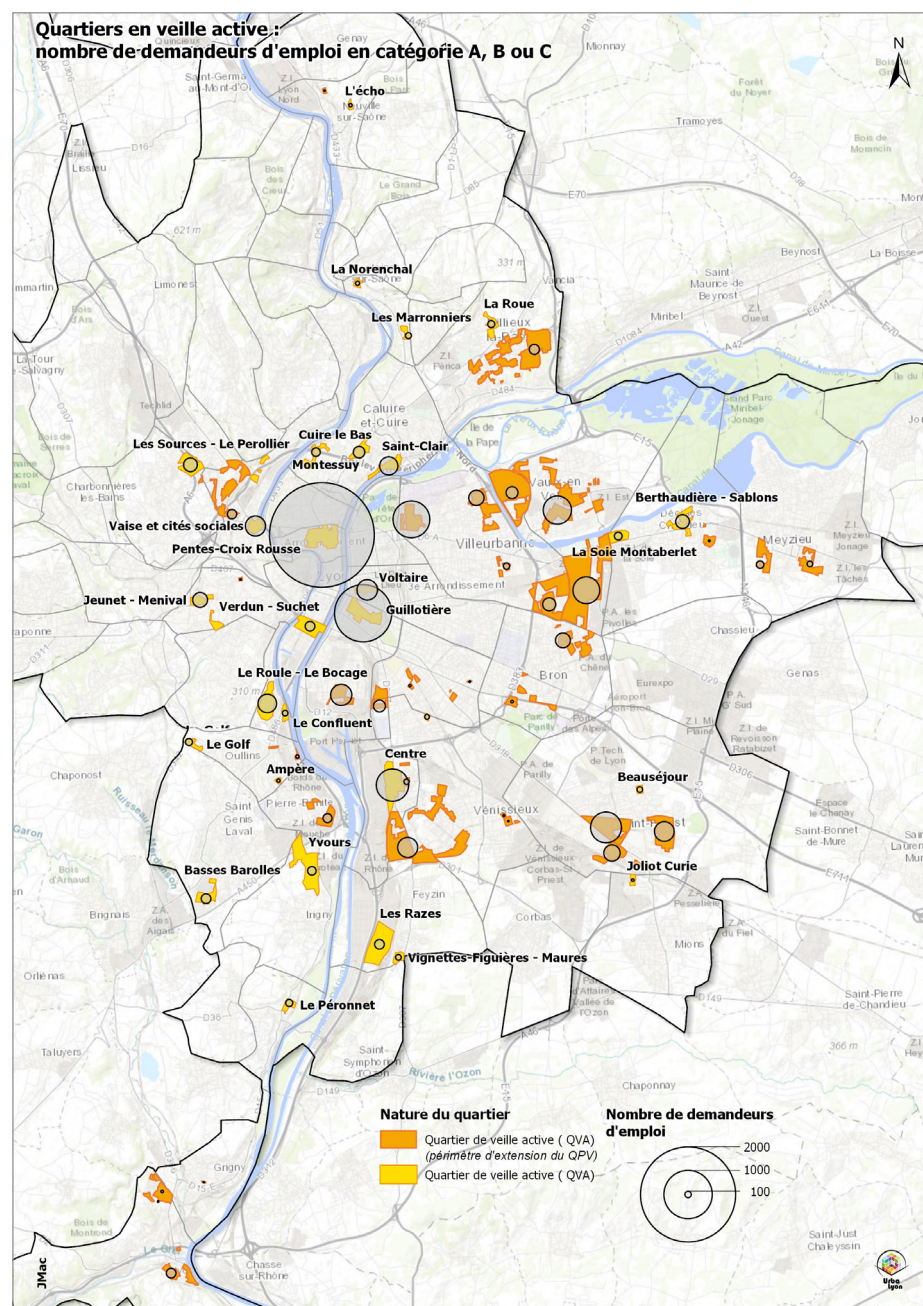
- les Quartiers en veille active (QVA) **périmètre d'extension du QPV** à la limite de l'ancien quartier CUCS (une trentaine de territoires)
- et les Quartiers en veille active (QVA) **anciens quartiers CUCS** qui n'ont pas été retenus dans la nouvelle géographie prioritaire, mais qui continuent d'être suivis au niveau local par la Métropole de Lyon + les deux quartiers de Verdun-Suchet à Lyon 2^e et Centre à Saint-Fons qui ne faisaient pas partie de la géographie prioritaire auparavant (au total 29 quartiers).

Source

Demandeurs d'emploi en fin de mois - Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, fichier détail au 31/12/2016.

Une géolocalisation des demandeurs d'emploi de la Métropole de Lyon a été établie courant 2017. Ce traitement porte sur 123 034 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, ou C inscrits à Pôle emploi. Moins de 1% des références n'ont pas pu être géolocalisées à cause d'une adresse mal renseignée ou absente.

Les données produites portent sur les périmètres réglementaires des Quartiers prioritaires politiques de la ville (QPV) et des Quartiers en veille active (QVA).



Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes 31/12/2016 (géolocalisation)

3

Profil des demandeurs d'emploi en 2016

Chiffres clés

Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C

QPV + QVA : 37 450

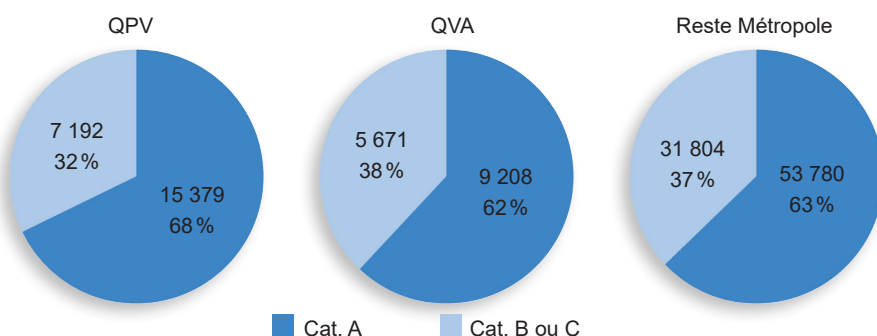
Nombre de demandeurs d'emploi en

catégorie A : 22 570

catégorie B ou C : 12 860

Les demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A), les chômeurs de longue durée de trois ans et plus, les hommes et les faibles niveaux de formation sont sur-représentés dans les quartiers de la politique de la ville, surtout dans les QPV.

Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie A, B ou C

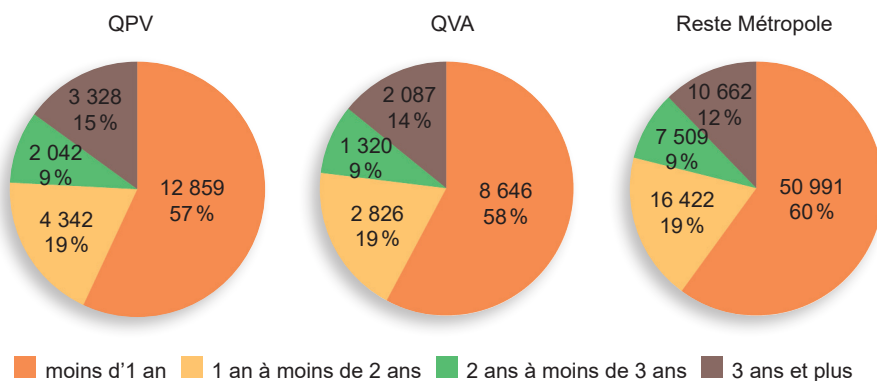


Davantage de demandeurs d'emploi sans aucune activité dans les QPV

Fin 2016, parmi les 22 570 demandeurs d'emploi des QPV inscrits en catégorie A, B ou C, 68 % sont sans aucune activité (catégorie A). Cette proportion est de 63 % dans le reste de la Métropole.

La répartition des demandeurs d'emploi résidant dans un Quartier en veille active (QVA) selon la catégorie A, B ou C est comparable avec le reste de la Métropole.

Répartition de demandeurs d'emploi selon la durée d'inscription à Pôle emploi



Une durée du chômage plus longue

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis trois ans et plus sont légèrement surreprésentés dans les quartiers en politique de la ville (15 %) que dans le reste de la Métropole. A l'inverse, la part de demandeurs d'emploi depuis moins d'un an est plus faible dans les QPV (57 % contre 60 % dans le reste de la Métropole).

Définitions

Les graphiques des pages 14 à 23 illustrent les résultats de la géolocalisation du fichier détail en comparant les territoires suivants :

Quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) : périmètre réglementaire des quartiers définis par l'Etat lors de la réforme nationale de la politique de la ville (décret du 30 décembre 2014).

Quartiers en veille active (QVA) : ensemble des périmètres d'extension des QPV à la limite des anciens quartiers CUCS et des anciens quartiers CUCS qui n'ont pas été retenus dans la nouvelle géographie prioritaire + les deux quartiers de Verdun-Suchet à Lyon 2e et Centre à Saint-Fons qui ne faisaient pas partie de la géographie prioritaire auparavant.

Reste de la Métropole de Lyon : ensemble du territoire de la Métropole de Lyon, hors QPV et QVA.

Pour la localisation des quartiers QPV et QVA, se référer aux cartes des pages 12 et 13.

Une part de femmes plus faible parmi les demandeurs d'emploi

Les femmes sont moins représentées parmi les demandeurs d'emploi dans les QPV : 43 % de femmes (9 750 personnes), alors qu'elles représentent 47 % des actifs (RP 2014, estimation à partir des Iris). Ce constat est moins marqué dans les QVA alors que dans le reste de la Métropole la répartition est équilibrée.

Des demandeurs d'emploi plus âgés dans les QPV

56 % des demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires ont 36 ans ou plus (contre 50 % dans le reste de la Métropole).

Dans les quartiers QPV, 4 750 demandeurs d'emploi ont 50 ans ou plus. Ils sont majoritairement des hommes (56 %), le plus souvent au chômage depuis deux ans et plus (40 %) et avec un faible niveau de formation (45 %).

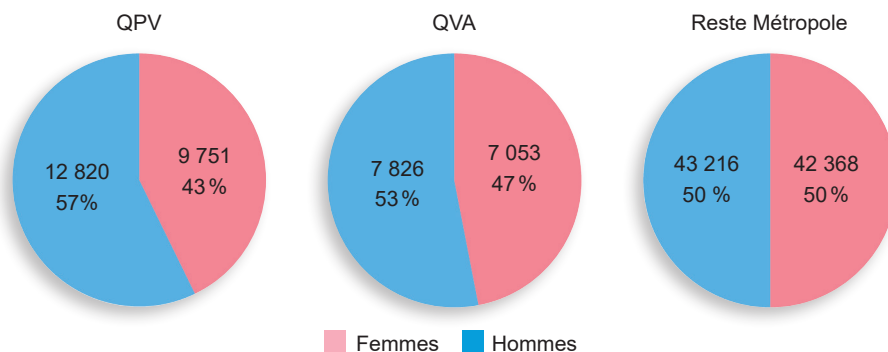
Près d'un tiers de demandeurs d'emploi a un faible niveau de formation

Dans les quartiers prioritaires, 27 % des demandeurs d'emploi ont un faible niveau de formation, contre 16% dans les QVA, et 11 % dans le reste de la Métropole.

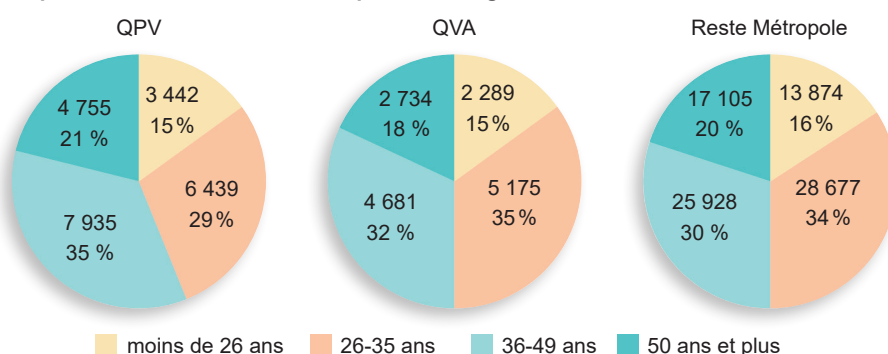
Le niveau CAP, BEP est surreprésenté dans les QPV (37 % contre 30 % dans les QVA et 27 % dans le reste de la Métropole).

A l'inverse, les niveaux de formation supérieurs (Bac +2 et plus) sont nettement moins présents dans les QPV par rapport au reste de la Métropole de Lyon (respectivement 15 % et 41 %).

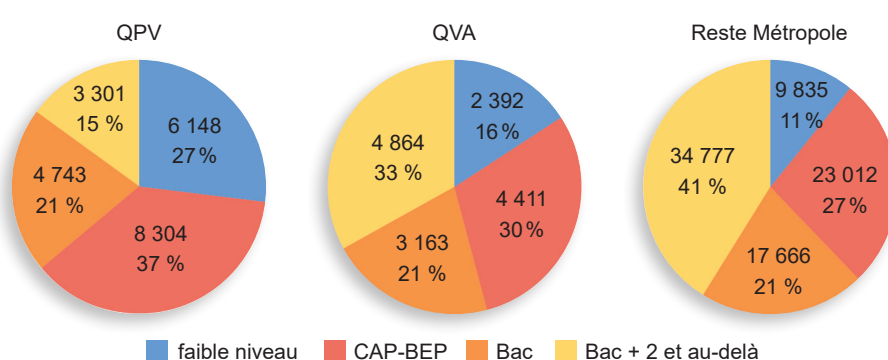
Répartition des demandeurs d'emploi selon le genre



Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge



Répartition des demandeurs d'emploi selon le niveau de formation



Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes 31/12/2016 (géolocalisation)

Définitions

Faible niveau de formation (niveau VI et V bis) : Sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6^e à 3^e) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

CAP, BEP (niveau V) : Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de second cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).

Bac (niveau IV) - Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat) ou abandons des études supérieures sans diplôme.

Bac+2 ou plus : Sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (niveau III), sorties avec un diplôme de licence, maîtrise ou master 1 (niveau II) et sorties avec un diplôme de master 2, diplôme d'ingénieur, doctorat...(niveau I).

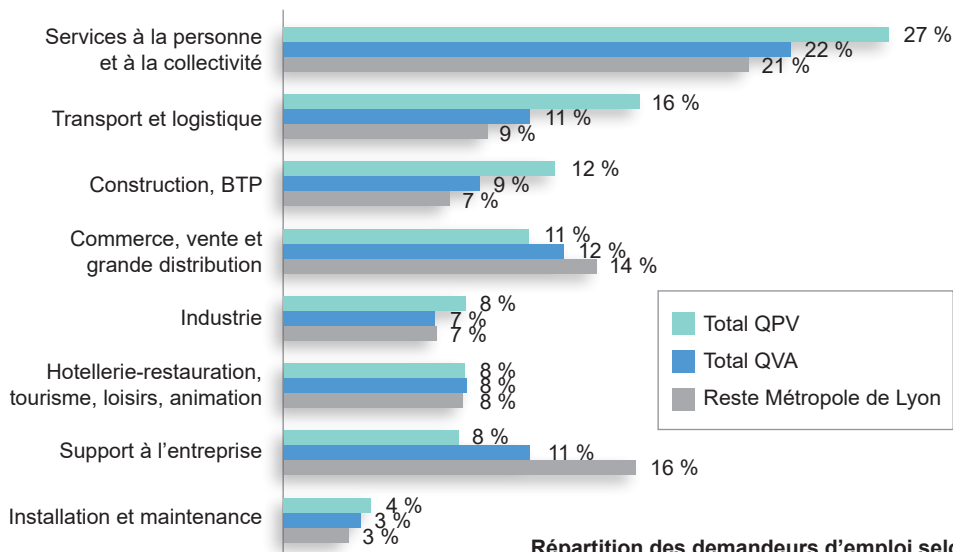
Les services à la personne et le transport sont les secteurs les plus recherchés dans les QPV

27 % des demandeurs d'emploi des QPV recherchent un emploi dans le secteur des services à la personne et à la collectivité contre 21 % dans le reste de la Métropole (6 points d'écart).

Les secteurs du transport et de la logistique ainsi que celui de la construction et du BTP sont également des secteurs davantage ciblés par les demandeurs d'emploi des QPV. Pour ces secteurs, l'écart avec le reste de la Métropole est aussi plus marqué (5 à 7 points).

A l'inverse, les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires sont moins positionnés sur les secteurs du commerce, de la vente et de la grande distribution et les activités de support à l'entreprise qui regroupent notamment l'assistance, le secrétariat et les systèmes d'information et de télécommunication.

Secteurs recherchés par les demandeurs d'emploi



Dans les QVA, la répartition des demandeurs d'emploi selon les secteurs recherchés est intermédiaire entre celle des QPV et celle du reste de la Métropole, voir proche de cette dernière.

Les demandeurs d'emploi en QPV sont concentrés dans un nombre restreint de métiers

Dans les quartiers prioritaires, 39 % des personnes inscrites à Pôle emploi sont positionnées sur onze métiers, essentiellement dans les services à la personne et à la collectivité et le secteur du transport et de la logistique.

Ces onze métiers concentrent 25 % des demandeurs d'emploi dans les QVA contre 20 % dans le reste de la Métropole de Lyon.

Les demandeurs d'emploi issus des QPV sont plus souvent présents dans les métiers peu qualifiés (services domestiques, nettoyage de locaux...).

A noter une spécificité du quartier Pentecroix Rousse (en veille active) dans lequel un demandeur d'emploi sur quatre est positionné sur les métiers du spectacle. Ce sont ainsi 10 % du total des demandeurs d'emploi de la Métropole positionnés sur ces métiers qui résident dans ce quartier.

Définitions

Secteurs d'activité et métiers selon le répertoire ROME (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois).

Un secteur d'activité regroupe plusieurs domaines professionnels faisant référence à plusieurs métiers. Par exemple, le secteur du transport et logistique regroupe quatre domaines professionnels (logistique, transport aérien, maritime et fluvial et terrestre) et 37 métiers dont conduite et livraison par tournées sur courte distance, manutention manuelle de charges et conduite de transport de marchandises sur longue distance.

Répartition des demandeurs d'emploi selon les onze métiers les plus recherchés en QPV

	QPV	QVA	Reste Métropole
Nettoyage de locaux	10,6%	4,8%	3,3%
Magasinage et préparation de commandes	4,8%	3,2%	2,7%
Assistance auprès d'enfants	3,9%	4,4%	4,4%
Services domestiques	3,0%	2,0%	1,4%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2,9%	2,0%	1,5%
Peinture en bâtiment	2,7%	1,5%	1,1%
Personnel polyvalent en restauration	2,4%	1,6%	1,3%
Manutention manuelle de charges	2,2%	1,4%	1,0%
Sécurité et surveillance privées	2,1%	1,4%	1,1%
Assistance auprès d'adultes	2,1%	1,4%	1,3%
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	2,1%	1,4%	1,0%
Demandeurs d'emploi sur ces onze métiers	39% (8 738)	25% (3 716)	20% (17 082)
Total demandeurs d'emploi cat. ABC	22 571	14 879	85 584

Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes (géolocalisation)

4

Focus sur les différents profils de demandeurs d'emploi

4.1 Un recul des jeunes inscrits à Pôle emploi

A partir de 2016, le nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi diminue dans les quartiers QPV. 62 % des jeunes sont inscrits à Pôle emploi depuis moins de 6 mois, 38 % ont un CAP, BEP et 35 % un baccalauréat.

Les jeunes demandeurs d'emploi des quartiers sont plus souvent des hommes avec des cursus en apprentissage dans le second degré

Fin 2016, dans l'ensemble des quartiers de la politique de la ville, 5 700 demandeurs d'emploi ont moins de 26 ans, soit 15 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi résidant dans ces quartiers. Ce taux est comparable à celui observé dans le reste de la Métropole de Lyon (16 %).

Dans les quartiers QPV, un jeune demandeur d'emploi de moins de 26 ans est le plus souvent sans aucune activité (catégorie A 69 %), de sexe masculin (56 %), au chômage depuis moins de six mois (62 %), le plus souvent avec un niveau de formation CAP, BEP (38 %) ou Bac (35 %).

A l'inverse, dans le reste de la Métropole, il s'agit le plus souvent d'une jeune femme (54 %) sans aucune activité (64 %), au chômage depuis moins de 6 mois (66 %) et de niveau de formation plus élevé (Bac 32 % et Bac+ 2 et plus 35 %).

Le nombre des jeunes inscrits à Pôle emploi est en forte baisse dans les quartiers prioritaires depuis 2015 (-17 %), alors que hors QPV, il reste quasiment stable (-0,4 %).

Les chiffres de Pôle emploi sous-estiment le véritable nombre de jeunes en recherche d'emploi. En effet, les jeunes sont moins incités à s'inscrire à Pôle emploi car ils sont souvent non indemnisés et certains sont accompagnés par les missions locales. L'analyse du chômage des jeunes est à compléter avec d'autres sources de données (recensement de la population, Missions locales).

Ce public est une cible prioritaire de certaines mesures d'accès à l'emploi. La diminution du chômage des jeunes pourrait s'expliquer aussi par l'impact positif du plan massif de formations mis en œuvre à partir de 2016.

Chiffres clés

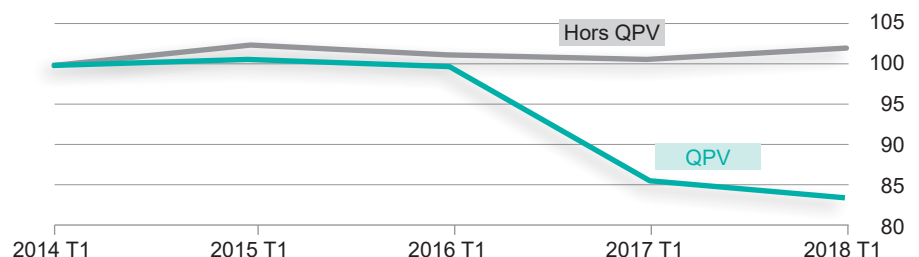
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans

QPV : 3 442

QVA : 2 289

Poids QPV + QVA dans la Métropole de Lyon : 29 %

Evolution des demandeurs d'emploi cat ABC de moins de 26 ans depuis le 1^{er} trimestre 2014 (en base 100)



Source : Insee-Pôle emploi, données trimestrielles

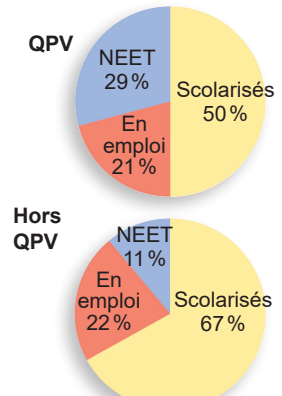
Près de trois fois plus de jeunes NEET* dans les QPV

Les jeunes ni en emploi ni en études ni en formation, les NEET représentent 29 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans les quartiers prioritaires (31 % parmi les 15-29 ans), soit un poids près de trois fois supérieur à celui des NEET hors QPV (11 % parmi les 16-25 ans et 12 % parmi les 15-29 ans).

La moitié des jeunes de 16 à 25 ans est scolarisée en QPV (67 % hors QPV), illustrant des cursus de formation fréquemment plus courts dans les QPV et des situations de décrochage scolaire.

La part des jeunes en emploi est équivalente dans les QPV et hors QPV.

Répartition des jeunes de 16-25 ans selon leur situation



Source : Insee-RP2014. Total QPV calculé à partir de 21 QPV pour lesquels une correspondance avec les Iris est possible

* NEET : Not in education, employment or training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire).

Chiffres clés



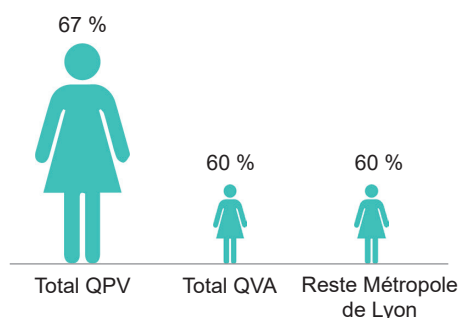
Nombre de demandeurs d'emploi
femmes

QPV : 9 751

QVA : 7 053

Poids **QPV + QVA**
dans la **Métropole de Lyon : 28 %**

Part des femmes demandeuses d'emploi sans aucune activité (cat. A)



4.2 Les femmes des quartiers sont plus éloignées du marché du travail

Les femmes des quartiers demandeuses d'emploi ont plus fréquemment un niveau CAP, BEP ou inférieur et elles sont plus souvent au chômage sans activité (catégorie A).

Les femmes sont sous-représentées parmi les demandeurs d'emploi

Fin 2016, les femmes inscrites à Pôle emploi et tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sont 16 800 dans les quartiers de la politique de la ville, soit 28 % des femmes demandeuses d'emploi de la Métropole de Lyon.

Les demandeuses d'emploi sont plus souvent au chômage sans aucune activité dans les QPV

La part des femmes en catégorie A est de 67 % dans les QPV contre 60 % dans les QVA et dans le reste de la Métropole.

Dans l'ensemble des territoires, les femmes sont moins souvent inscrites en catégorie A que les hommes qui représentent 69 % dans les QPV, 63 % dans les QVA et 65 % dans le reste de la Métropole.

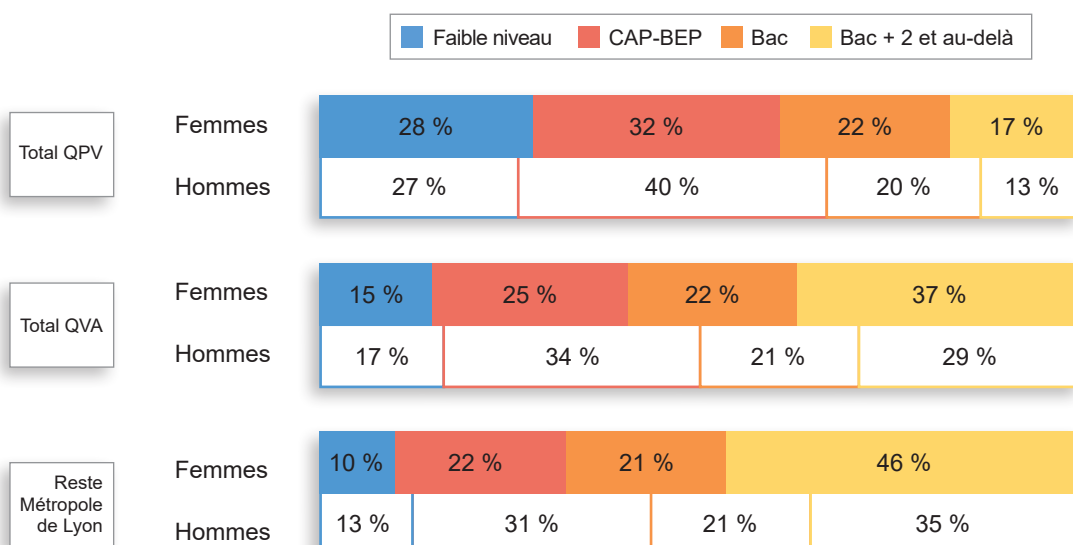
Le faible niveau de formation, un frein à l'emploi accentué pour les femmes des quartiers prioritaires

Dans les quartiers de la politique de la ville, les femmes ont plus souvent de faibles niveaux de formation que dans le reste de la Métropole (28 % dans les QPV, 15 % dans les QVA contre 10 % dans le reste de la Métropole).

Les femmes des quartiers sont proportionnellement plus nombreuses à avoir atteint un niveau de formation CAP, BEP (32 %) par rapport à celles résidant dans le reste de la Métropole (22 %).

En revanche, 22 % des demandeuses d'emploi des quartiers ont obtenu un niveau Bac, soit une part comparable à celle du reste de la Métropole.

Répartition des demandeurs d'emploi par niveau de formation selon le genre



Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes (géolocalisation)

Les femmes des QPV fortement concentrées dans les métiers de l'entretien, petite enfance et restauration

Les femmes demandeuses d'emploi sont fortement positionnées sur le secteur des services à la personne et à la collectivité. Elles sont 4 200 à chercher un emploi dans ce secteur, soit 43 % de l'ensemble des femmes résidant en QPV, contre 33 % dans les QVA et 30 % dans le reste de la Métropole.

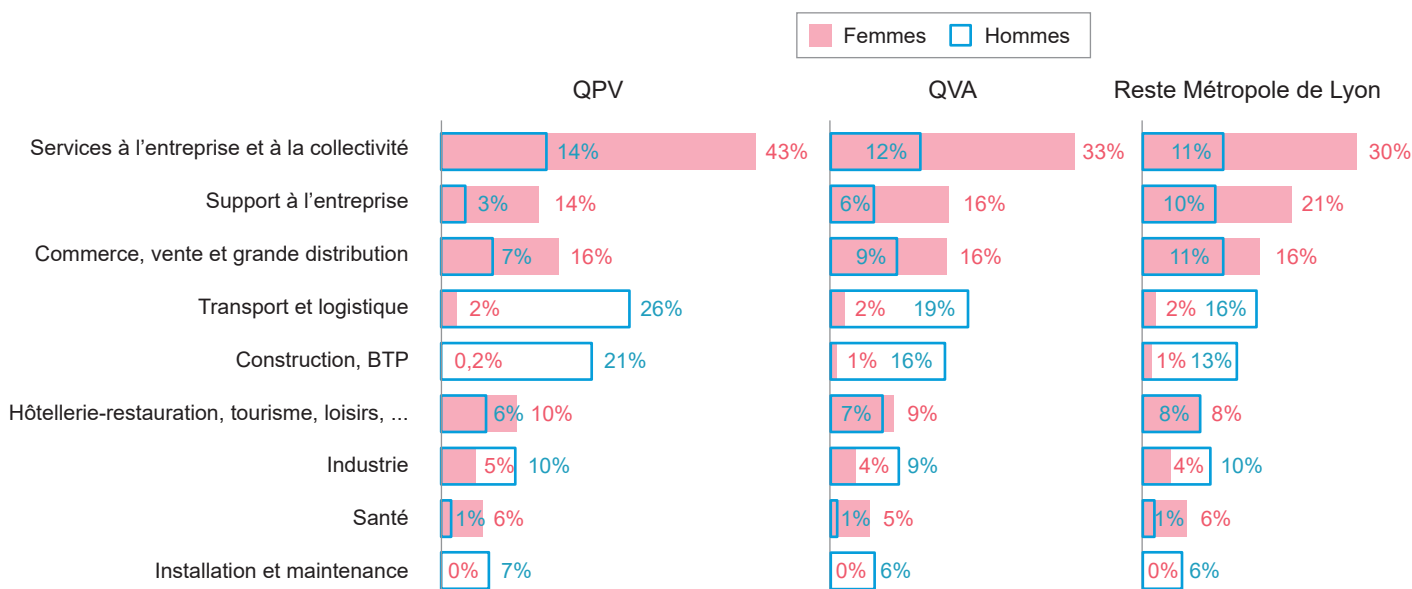
Plus particulièrement, 41 % des femmes sont positionnées sur seulement cinq métiers (nettoyage de locaux, assistance auprès d'enfants...) alors que dans le reste de la Métropole, ces cinq métiers sont recherchés par seulement 23 % des femmes.

Cinq premiers métiers recherchés par les femmes demandeuses d'emploi des QPV

	QPV	QVA	Reste Métropole
Nettoyage de locaux	16%	7%	4%
Assistance auprès d'enfants	9%	9%	9%
Services domestiques	7%	4%	3%
Assistance auprès d'adultes	5%	3%	2%
Personnel polyvalent en restauration	4%	2%	2%
Femmes demandeuses d'emploi sur ces cinq métiers	41% (4 004)	18 % (1 779)	23% (9 635)
Total femmes demandeuses d'emploi	9 751	7 053	42 368

Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes (géolocalisation)

Répartition des demandeurs d'emploi femmes/hommes par secteur d'activité



Exemple de lecture : 43 % des femmes demandeuses d'emploi dans les QPV recherchent un métier dans le secteur des services à la personne et à la collectivité, alors qu'elles sont 33 % dans les QVA et 22 % dans le reste de la Métropole de Lyon. Dans les QPV, 10 % des femmes demandeuses d'emploi cherchent un métier dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs... contre 6 % des hommes demandeurs d'emploi.



Chiffres clés

Nombre de demandeurs d'emploi avec un **faible niveau de formation**

QPV : 6 148

QVA : 2 392

Poids **QPV + QVA** dans la **Métropole de Lyon : 46 %**

4.3 Près de la moitié des demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation réside dans les quartiers de la politique de la ville

Les demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation (inférieur au CAP, BEP) sont les plus éloignés du marché du travail. Ils sont en moyenne plus âgés et restent au chômage plus longtemps (28 % sont au chômage depuis plus de deux ans).

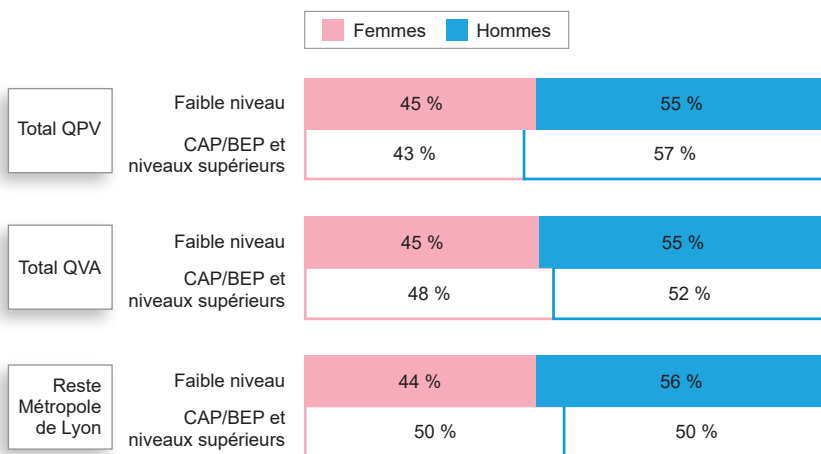
Près d'un demandeur d'emploi sur deux à faible niveau de formation dans les quartiers de la politique de la ville

Fin 2016, 8 540 demandeurs d'emploi ont un faible niveau de formation dans les quartiers de la politique de la ville ; 6 150 d'entre eux résident dans un des QPV.

Davantage de demandeurs d'emploi de faible niveau de formation sans aucune activité (catégorie A)

Quel que soit le territoire, les personnes à faible niveau de formation sont plus souvent inscrites en catégorie A (71 % en QPV et 69 % dans le reste de la Métropole) que les demandeurs d'emploi avec un niveau de formation CAP, BEP ou supérieur (67 % en QPV et 62 % dans le reste de la Métropole).

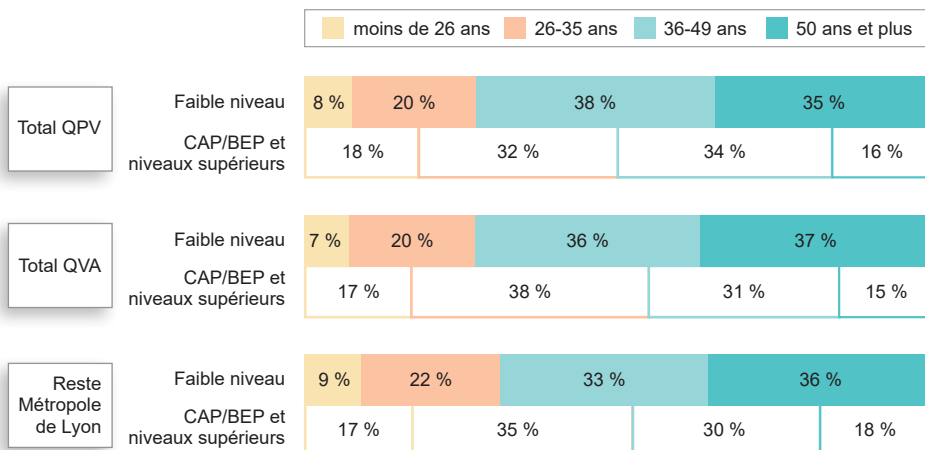
Répartition des demandeurs d'emploi de faible niveau de formation par genre



Plus de femmes concernées par les faibles niveaux de formation dans les QPV

Parmi les faibles niveaux de formation, les femmes sont moins nombreuses que les hommes. Néanmoins, dans les QPV, elles sont surreprésentées par rapport aux demandeuses d'emploi avec un niveau de formation supérieur (45 % contre 43 %), alors que le constat est inversé dans le reste de la Métropole (44 % des faibles niveaux de formation sont des femmes contre 50 % parmi les demandeurs d'emploi avec un niveau de formation CAP, BEP ou supérieur).

Répartition des demandeurs d'emploi de faible niveau de formation par l'âge



La classe des 36-49 ans, la plus concernée par les faibles niveaux de formation dans les QPV

Globalement, les demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation sont sensiblement plus âgés que ceux avec un niveau de formation supérieur. Dans les QPV, les 36-49 ans représentent 38 % des demandeurs d'emploi de faible niveau de formation contre 33 % dans le reste de la Métropole.

Les demandeurs d'emploi de faible niveau de formation davantage impactés par le chômage de très longue durée dans les QPV

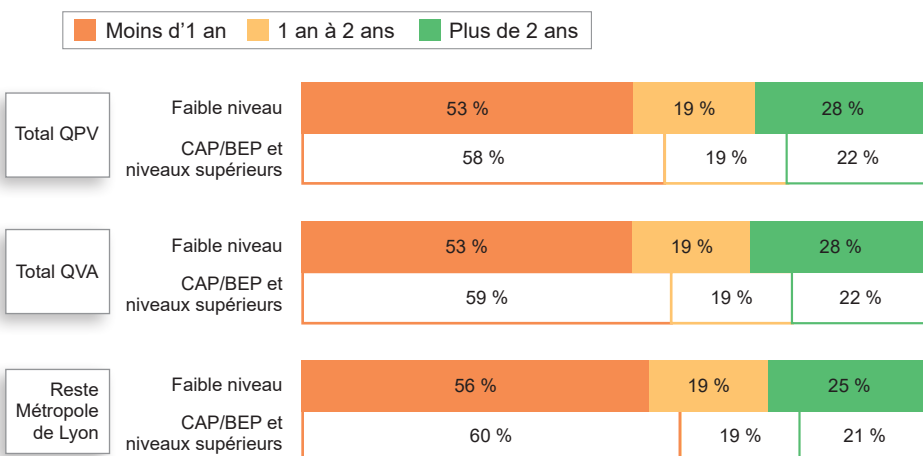
Ces demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation restent plus longtemps à la recherche d'un emploi que les demandeurs d'emploi plus formés. L'écart est plus marqué dans les quartiers prioritaires : 28 % sont au chômage depuis plus de deux ans contre 22 % chez ceux au niveau de formation CAP, BEP ou supérieur.

Le panel des métiers se restreint considérablement pour les personnes de faible niveau de formation dans les QPV

56 % des demandeurs d'emploi orientent leur recherche vers onze métiers, pour la plupart faiblement qualifiés.

Les demandeurs de faible niveau de formation recherchent principalement des emplois dans le nettoyage de locaux (22 % contre 11 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi des QPV), les services domestiques (5,6 %) et l'assistance auprès d'enfants (4,2 %) mais moins fréquemment que dans le reste de la Métropole. En quatrième position arrivent les métiers de peintre en bâtiment et magasinage.

Répartition des demandeurs d'emploi de faible niveau de formation selon l'ancienneté d'inscription à Pôle emploi



Répartition des demandeurs d'emploi selon les onze métiers les plus recherchés en QPV par les demandeurs d'emploi de faible niveau de formation en QPV

	QPV	QVA	Reste Métropole
Nettoyage de locaux	22%	17%	14%
Services domestiques	5,6%	5,6%	4,9%
Assistance auprès d'enfants	4,2%	6,6%	7,7%
Peinture en bâtiment	4,1%	3,2%	3,2%
Magasinage et préparation de commandes	4,1%	4,6%	4,0%
Maçonnerie	3,1%	4,1%	3,1%
Manutention manuelle de charges	2,9%	2,6%	2,5%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2,7%	3,2%	2,9%
Préparation du gros œuvre et des travaux publics	2,5%	2,3%	2,3%
Personnel polyvalent en restauration	2,4%	2,7%	2,6%
Plonge en restauration	2,4%	2,0%	1,8%
Demandeurs d'emploi de faible niveau de formation sur ces onze métiers	56% (3 471)	53% (1 278)	49% (4 863)
Total demandeurs d'emploi de faible niveau de formation	6 148	2 392	9 835

Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes 31/12/2016 (géolocalisation)

4.4 Trois quarts des demandeurs d'emploi de très longue durée ont un CAP, BEP ou un niveau inférieur

Chiffres clés



Nombre de demandeurs d'emploi depuis deux ans et plus

QPV : **5 370**

QVA : **3 407**

Poids **QPV + QVA** dans la **Métropole de Lyon** : **33 %**

Un quart des demandeurs d'emploi dans les QPV est à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans. Ces derniers sont surreprésentés parmi les hommes et ont plus souvent de faibles niveaux de formation.

Un quart des demandeurs d'emploi de très longue durée dans les QPV

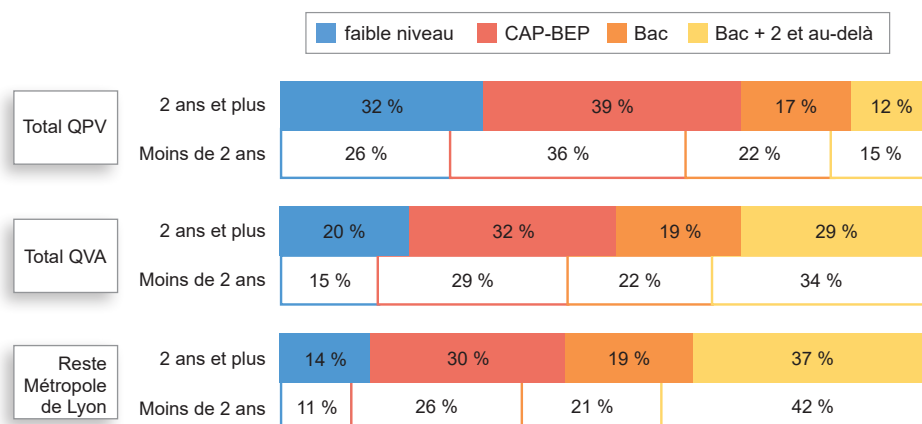
Fin 2016, dans les quartiers prioritaires, 5 370 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A, B ou C depuis deux ans et plus. Cette part est légèrement supérieure à celle observée dans le reste de la Métropole de Lyon (24 % dans

les QPV contre 21 % dans le reste de la Métropole de Lyon).

Une faible surreprésentation des hommes

Dans les QPV, les demandeurs d'emploi de très longue durée sont plus souvent des hommes : 59 % dans les QPV, contre respectivement 55 % et 54 % dans les QVA et dans le reste de la Métropole.

Répartition des demandeurs d'emploi par niveau de formation selon la durée d'inscription à Pôle emploi



Plus fréquemment sans diplôme ou de niveau de formation CAP, BEP

Un tiers des demandeurs d'emploi depuis deux ans et plus a un faible niveau de formation dans les QPV, 20 % dans les QVA et 14 % dans le reste de la Métropole (14%).

Une surreprésentation dans les métiers de nettoyage de locaux

Dans les QPV, 12 % des demandeurs d'emploi de très longue durée sont plus souvent positionnés sur les métiers de nettoyage de locaux avec un écart important avec les QVA et le reste de la Métropole de Lyon (respectivement 7 et 8 points). 5 % recherchent un emploi dans le magasinage et la préparation de commandes, mais l'écart avec les QVA et le reste de la Métropole est plus faible (2 points).

A noter que les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi peuvent avoir alterné des périodes d'emploi à temps partiel et des périodes de chômage.

Répartition des demandeurs d'emploi selon les onze métiers les plus recherchés en QPV par les demandeurs d'emploi de très longue durée

	QPV	QVA	Reste Métropole
Nettoyage de locaux	12%	5%	4%
Assistance auprès d'enfants	5%	6%	6%
Magasinage et préparation de commandes	5%	3%	3%
Services domestiques	3%	2%	1%
Peinture en bâtiment	3%	1%	1%
Maçonnerie	2%	1%	1%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2%	2%	2%
Personnel polyvalent en restauration	2%	1%	1%
Manutention manuelle de charges	2%	1%	0,7%
Conduite d'engins de déplacement des charges	2%	1%	1%
Sécurité et surveillance privées	2%	1%	0,8%
Demandeurs d'emploi de très longue durée sur ces onze métiers	41% (2 196)	26% (902)	21% (3 824)
Total demandeurs d'emploi de très longue durée	5 370	3 407	18 171

5

Actions d'accompagnement et accès à l'emploi des actifs

5.1 Un impact positif des contrats aidés

Les contrats aidés sont un des leviers pour rapprocher les personnes sans emploi du monde du travail. Un quart des contrats démarrés en 2016 a bénéficié à un demandeur d'emploi résidant dans un QPV.

Le gouvernement a décidé de remanier fortement le dispositif des contrats aidés à partir de 2018 en créant le Parcours emplois compétences (PEC) réservé aux employeurs du secteur non marchand qu'il faudra suivre à l'avenir.

Chiffres clés

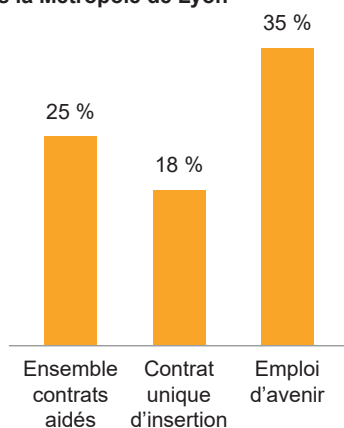
Nombre de contrats aidés signés en 2016

QPV : **1 780**

Poids dans la **Métropole de Lyon** : **25 %**

En 2016, 1 780 habitants des QPV ont eu accès à un contrat aidé, soit sous la forme de Contrat unique d'insertion (CUI) soit d'un Emploi d'avenir (EAv). Ils représentent un quart de l'ensemble des bénéficiaires de la Métropole de Lyon (18 % parmi les CUI et 35 % parmi les EAv).

Part des contrats aidés démarrés en QPV dans la Métropole de Lyon

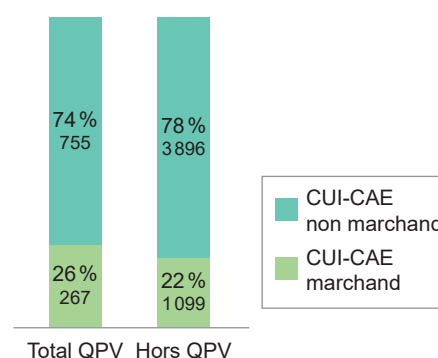


Source : Insee-Dares 2010

Parmi les Contrats Uniques d'Insertion démarrés en 2016, 74 % ont concerné le secteur non marchand, 24 % le secteur marchand dans les QPV.

Il s'agit plus souvent de femmes mais le constat est moins marqué qu'en dehors des QPV.

Contrats Uniques d'Insertion démarrés en 2016 selon le type



Tendances nationales

Dans son rapport annuel, l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) affirme que 58 000 résidents des quartiers prioritaires de France métropolitaine ont bénéficié d'un Contrat unique d'insertion (CUI) ou d'un Emploi d'avenir (EAv) en 2016, soit 14 % de l'ensemble des bénéficiaires. Les bénéficiaires des CUI issus des quartiers prioritaires sont globalement plus jeunes que les autres : 32 % ont moins de 26 ans, contre 25 % dans les unités urbaines environnantes.

Les bénéficiaires des CUI résidant en quartiers prioritaires sont moins diplômés que ceux des autres quartiers. Concernant les Emplois d'avenir, le phénomène inverse est observé. Cette situation s'explique par une dérogation accordée aux habitants des quartiers prioritaires en emploi d'avenir. Leur niveau de diplôme peut aller jusqu'à Bac+3 s'ils ont recherché un emploi pendant au moins douze mois au cours des dix-huit derniers mois, alors qu'en règle générale, les bénéficiaires ne peuvent avoir un niveau d'études supérieur au BEP, CAP ou équivalent.

Définitions

Les contrats aidés ciblent différents profils de personnes éloignées de l'emploi, jeunes sans qualification, bénéficiaires de minima sociaux, résidents de quartiers prioritaires. Il existe trois types de contrat aidé :

- CUI-CIE - Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (secteur marchand)
- CUI-CAE - Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (secteur non marchand)
- EAv - L'Emploi d'avenir est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur manque de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Parcours emplois compétences (PEC) - À partir de janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Leur mise en œuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Source

Contrats aidés signés en 2016 - Insee-Agence de services et de paiements (ASP), traitements Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

5.2 Un renforcement de l'offre d'accompagnement et d'accès à la formation de Pôle emploi

Chiffres clés

Nombre de demandeurs d'emploi
en accompagnement guidé,
renforcé ou global

QPV : **15 000**

Poids dans la Métropole de Lyon :
69 %

Un tiers des demandeurs d'emploi résidant en quartier prioritaire a bénéficié d'un parcours d'accompagnement renforcé de Pôle emploi qui a un effet redynamisant sur le retour à l'emploi. L'accès à la formation boosté par le plan 500 000 formations a concerné 2 300 demandeurs d'emploi des QPV en 2017. Ces formations ont permis à 54 % des stagiaires d'accéder à un emploi d'au moins un mois au cours des six mois suivants la sortie de formation.

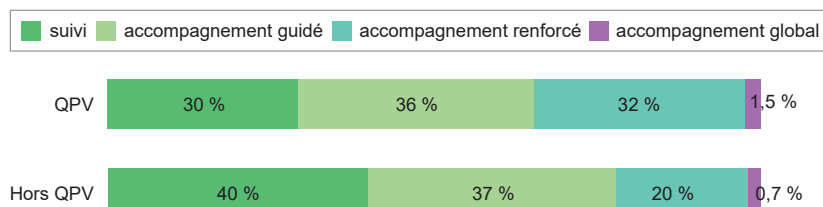
Depuis 2015, Pôle emploi a développé son offre d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi. Il existe quatre modalités de suivi :

- le suivi,
 - l'accompagnement guidé,
 - l'accompagnement renforcé
 - et l'accompagnement global
- (cf. définitions).

Un accompagnement plus renforcé pour les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires

Fin 2017, les demandeurs d'emploi résidant dans un quartier prioritaire ont bénéficié en moyenne d'un accompagnement plus intensif par rapport à ceux qui résident hors QPV. Ils sont ainsi 15 000 demandeurs d'emploi à avoir profité d'un accompagnement guidé, renforcé ou global, soit deux personnes sur trois inscrites à Pôle emploi dans ces quartiers (contre 58 % hors QPV).

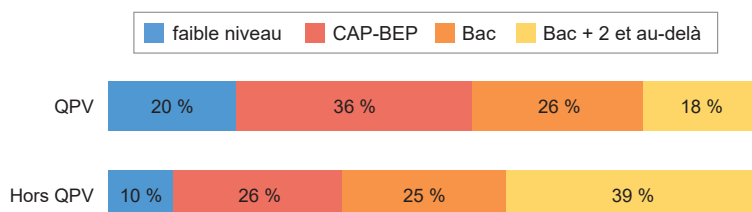
Répartition des demandeurs d'emploi par type de dispositif



L'écart avec le reste de la Métropole hors QPV est particulièrement évident quand il s'agit d'accompagnement renforcé destiné aux demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché de l'emploi : ils sont 32 % dans les QPV contre 20 % hors QPV.

Le recours à un accompagnement global reste exceptionnel mais davantage présent dans les QPV.

Niveau de formation des entrants en formation



Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

2 300 demandeurs d'emploi des QPV sont entrés en formation en 2017

Les entrées en formation ont progressé de 54 % entre 2015 et 2017, dans les QPV (contre 50 % hors QPV). Le pic des entrées en formation est atteint en 2016, année de mise en œuvre du plan 500 000 formations, avec 3 100 entrées en formation.

L'entrée en formation concerne le plus souvent des hommes (59 % en QPV et 53 % hors QPV), des jeunes de moins de 26 ans (25 % des entrées en formation alors qu'ils sont seulement 14 % parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi en 2017). Les demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation sont deux fois plus représentés dans les QPV que hors QPV (20 % contre 10 %). Néanmoins, parmi les entrants en formation, ils sont 44 % à détenir un niveau de formation Bac ou supérieur.

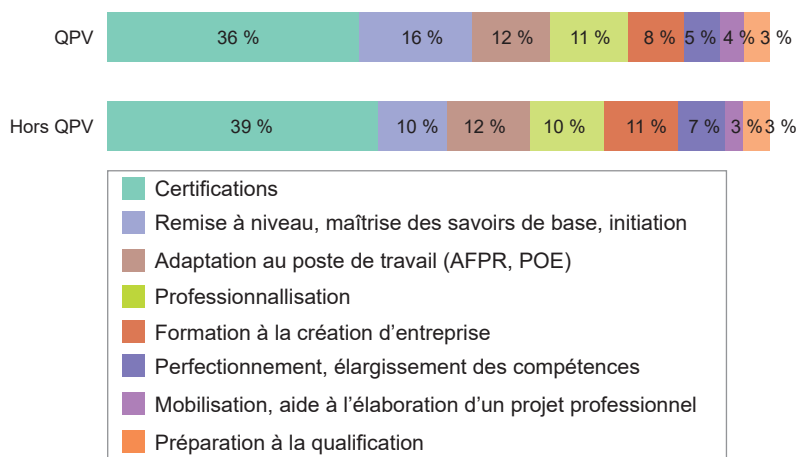
La certification : un objectif pour 36 % des entrants en formation des QPV

16 % des formations suivies par les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires ont un objectif de remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation, contre 10 % hors QPV. L'obtention d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle) concerne 36 % des entrées en formation dans les QPV (39 % hors QPV).

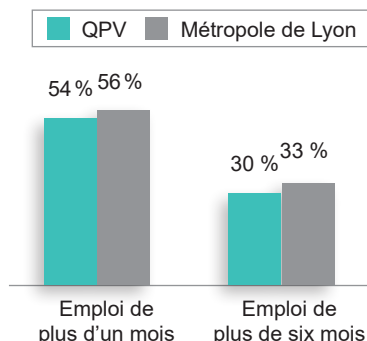
Sortie de formation : des taux d'accès à l'emploi équivalents dans les QPV et hors QPV

Parmi les sortants de formation au cours de l'année 2017, plus de la moitié ont repris un emploi au cours des six mois qui suivent la formation (54 % en QPV contre 56 % en moyenne dans la Métropole de Lyon) ; mais seulement un tiers a décroché un emploi de plus de six mois.

Répartition des entrées en formation selon l'objectif de la formation



Taux de reprises d'emploi au cours des six mois qui suivent la formation (parmi les sortants de formation au cours de l'année)



Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Mode de lecture : au cours des six mois qui suivent la formation, 54 % des sortants de formation des QPV ont trouvé un emploi de plus d'un mois, contre 56 % dans l'ensemble de la Métropole de Lyon.

Tendances nationales

Le plan 500 000 formations

En 2016, le ministère du Travail a mis en place un plan 500 000 formations supplémentaires pour favoriser la montée en compétences des personnes en recherche d'emploi et la satisfaction des besoins en recrutement. Afin de répondre aux besoins des employeurs et des demandeurs d'emploi des différents territoires, le ministère du Travail cible les profils en difficulté et les secteurs sous tension recherchant des candidats comme la logistique, la manutention, la sécurité, le BTP ou les services d'aide à la personne.

Définitions

Le type d'accompagnement de Pôle emploi dépend de l'autonomie du demandeur d'emploi dans sa recherche et de son éloignement du marché du travail.

Suivi et appui à la recherche d'emploi : cette modalité s'adresse aux demandeurs les plus autonomes et proches du marché du travail. Le conseiller veille à ce que chaque personne reçoive des offres d'emploi et reste active dans sa recherche. Les contacts sont essentiellement dématérialisés (jusqu'à 500 personnes par conseiller).

Accompagnement guidé : pour les demandeurs d'emploi qui ont besoin d'un appui régulier dans leur recherche, par des échanges physiques, téléphoniques ou par e-mail (jusqu'à 300 personnes par conseiller).

Accompagnement renforcé : pour les demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi, qui ont impérativement besoin d'entretiens physiques réguliers avec leur conseiller (maximum 80 personnes par conseiller).

Accompagnement global : pour les demandeurs d'emploi les plus fragilisés (confrontés à des freins sociaux et/ou en situation de précarité). Cet accompagnement vise à faciliter la prise en charge conjointe et simultanée des difficultés sociales et professionnelles, par la mise en œuvre d'un binôme d'accompagnants : un conseiller Pôle emploi d'une part et un travailleur social de la Métropole de Lyon d'autre part.

Chiffres clés : demandeurs d'emploi fin 2016 dans les QPV

Commune	QPV	Demandeurs d'emploi (catégories ABC)	Poids dans la commune	Catégorie A	Femmes	Très longue durée (2 ans et +)	moins de 26 ans	non ou peu qualifiés	Faible niveau de formation
Bron	Parilly	855	22%	69%	38%	27%	12%	44%	29%
Bron, Vaulx-en-Velin	Terraillon - Chenier	847	22%	66%	41%	24%	17%	43%	29%
Décines-Charpieu	Prainet	390	15%	63%	46%	29%	15%	48%	31%
Givors	Centre	479	21%	68%	41%	22%	17%	35%	24%
Givors	Les Vernes	533	23%	71%	46%	27%	16%	42%	33%
Givors	Les Plaines	283	12%	69%	43%	29%	15%	41%	24%
Grigny	Vallon	113	13%	69%	36%	27%	12%	34%	27%
Lyon 3	Moncey	271	3%	66%	43%	18%	21%	30%	15%
Lyon 5	Soeurs Janin	200	5%	66%	45%	25%	15%	48%	24%
Lyon 7	Cités sociales Gerland	172	2%	69%	47%	27%	15%	33%	26%
Lyon 8	Moulin A Vent	218	3%	69%	39%	15%	20%	43%	24%
Lyon 8	Mermoz	436	6%	70%	42%	15%	14%	48%	25%
Lyon 8, Vénissieux	Etats-Unis - Langlet Santy	1 929	25%	65%	44%	19%	13%	43%	21%
Lyon 9	Duchère	1 061	20%	66%	45%	22%	13%	46%	28%
Lyon 9	Loucheur - Gorge De Loup	231	4%	68%	48%	26%	13%	43%	33%
Lyon 9	Le Vergoin	167	3%	69%	46%	24%	17%	44%	27%
Meyzieu	Le Mathiolan	234	9%	58%	44%	20%	14%	44%	21%
Meyzieu	Les Plantées	164	6%	73%	37%	22%	26%	49%	41%
Neuville-sur-Saône	La Source	121	20%	70%	39%	19%	12%	43%	26%
Oullins, La Mulatière	La Saulaie	256	11%	68%	41%	26%	20%	32%	23%
Pierre-Bénite	Hautes Roches	281	28%	71%	43%	33%	15%	33%	26%
Rillieux-la-Pape	Ville Nouvelle	1 978	67%	66%	44%	22%	16%	45%	27%
Saint-Fons	Arsenal - Carnot-Parment.	799	35%	70%	44%	21%	12%	49%	32%
Saint-Genis-Laval	Les Collonges	155	12%	66%	43%	25%	22%	32%	18%
Saint-Priest	Bellevue	201	4%	65%	43%	24%	18%	41%	30%
Saint-Priest	Garibaldi	161	4%	68%	44%	25%	11%	34%	25%
Saint-Priest	Bel Air	834	19%	65%	50%	25%	15%	35%	27%
Vaulx-en-Velin	Grande île	3 121	49%	70%	45%	26%	16%	50%	29%
Vaulx-en-Velin	Sud	348	5%	67%	45%	28%	16%	42%	26%
Vénissieux	Duclos - Barel	340	4%	66%	43%	24%	13%	48%	25%
Vénissieux, Saint-Fons	Minguettes - Clochettes	3 279	40%	71%	40%	24%	17%	46%	30%
Villeurbanne	Monod	338	2%	69%	43%	21%	17%	35%	28%
Villeurbanne	Les Buers Sud	167	1%	68%	39%	33%	11%	34%	25%
Villeurbanne	Bel Air - Les Brosses	656	4%	67%	42%	24%	14%	36%	26%
Villeurbanne	Saint-Jean	340	2%	73%	42%	27%	16%	36%	24%
Villeurbanne	Les Buers Nord	326	2%	69%	43%	23%	10%	41%	27%
Villeurbanne	Tonkin	287	2%	76%	50%	30%	12%	32%	24%
TOTAL 37 QPV		22 571	-	68%	43%	24%	15%	43%	27%
Métropole hors QPV		100 463	-	63%	49%	21%	16%	24%	12%
Métropole de Lyon		123 034	-	64%	48%	22%	16%	27%	15%

Chiffres clés : demandeurs d'emploi fin 2016 dans les QVA

Commune	QVA	Demandeurs d'emploi (catégories ABC)	Poids dans la commune	Catégorie A	Femmes	Très longue durée (2 ans et +)	moins de 26 ans	non ou peu qualifiés	Faible niveau de formation
Caluire-et-Cuire	Cuire le Bas	151	5%	67%	49%	20%	9%	32%	19%
Caluire-et-Cuire	Saint-Clair	353	11%	62%	48%	24%	16%	30%	19%
Caluire-et-Cuire	Montessuy	215	7%	54%	53%	21%	14%	27%	21%
Décines-Charpieu	Berthaudière - Sablons	258	10%	67%	48%	26%	15%	34%	23%
Décines-Charpieu	La Soie Montaberlet	135	5%	64%	50%	27%	18%	38%	23%
Écully	Les Sources - Le Perollier	259	25%	66%	51%	29%	14%	32%	22%
Feyzin	Vignettes-Figuières - Maures	87	10%	62%	53%	11%	20%	45%	26%
Feyzin	Les Razes	174	20%	56%	51%	22%	20%	35%	20%
Fontaines-sur-Saône	La Norechal	56	12%	63%	61%	23%	20%	41%	9%
Fontaines-sur-Saône	Les Marronniers	96	20%	66%	41%	24%	17%	43%	20%
Irigny	Yvours	152	26%	64%	49%	23%	14%	24%	21%
Lyon 1	Pentes-Croix Rousse	2 205	59%	55%	47%	25%	13%	16%	6%
Lyon 2	Verdun - Suchet	175	7%	59%	52%	15%	17%	32%	15%
Lyon 3	Voltaire	403	5%	60%	47%	24%	12%	25%	14%
Lyon 5	Jeunet - Menival	281	7%	62%	48%	27%	14%	41%	17%
Lyon 7	Guillotière	1 189	16%	59%	47%	19%	15%	17%	9%
Lyon 9	Vaise et cités sociales	391	7%	64%	42%	21%	18%	27%	13%
Mions	Joliot Curie	19	2%	74%	68%	ss	ss	ss	32%
Mulatière (La)	Le Roule - Le Bocage	366	57%	61%	45%	25%	14%	29%	23%
Mulatière (La)	Le Confluent	81	13%	62%	35%	37%	11%	27%	32%
Neuville-sur-Saône	L'Echo	39	6%	62%	54%	21%	23%	33%	23%
Oullins	Ampère	41	2%	59%	56%	29%	ss	29%	24%
Oullins	Le Golf	115	5%	62%	50%	25%	10%	39%	28%
Rillieux-la-Pape	La Roue	114	4%	60%	51%	23%	13%	37%	13%
Saint-Fons	Centre	661	29%	68%	43%	21%	15%	40%	22%
Saint-Genis-Laval	Basses Barolles	173	13%	61%	47%	25%	14%	32%	18%
Saint-Priest	Beauséjour	85	2%	61%	49%	16%	21%	39%	21%
Vénissieux	Joliot Curie	70	1%	67%	46%	27%	14%	40%	23%
Vernaison	Le Péronnet	113	38%	62%	46%	37%	11%	26%	29%
Total 29 QVA		8 457		60%	47%	23%	14%	26%	15%
Total QVA (périmètre d'extension QPV)		6 422		64%	48%	22%	17%	31%	18%

Ensemble quartiers politique de la ville (QPV + QVA)	37 450		66%	45%	23%	15%	37%	23%
Reste Métropole (hors quartiers pol ville)	85 584		63%	50%	21%	16%	23%	11%

Equipe d'étude

Analyse et rédaction : **Lavinia Vitale**
avec l'appui de **Caroline Testut, Nicole Ponton-Frenay,**
Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Cartographie : **Johannel Macabre**

Appui : **Sandra Marques**

Mise en page : **Marie-Pierre Ruch**

L'observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale

L'observatoire de la cohésion sociale et territoriale a été créé en 1996. Il a contribué à la préparation, le suivi et l'évaluation des différents contrats de ville dans l'agglomération. Aujourd'hui, il est inscrit dans le contrat de ville métropolitain (2015-2020) avec pour objectifs de :

- Suivre l'évolution des écarts entre les quartiers prioritaires et l'agglomération lyonnaise, à partir d'indicateurs sociaux et d'un indice de sensibilité
- Analyser dans la durée des indicateurs sociaux et les dynamiques permettant d'objectiver l'évolution de la situation des quartiers prioritaires : caractéristiques socio-économiques des habitants, évolution de l'attractivité des quartiers, suivi des opérations de renouvellement urbain, des actions d'insertion économique, culturelles et des Réseaux d'Éducation Prioritaire, santé
- Poursuivre et développer des approches qualitatives et participatives en lien avec les partenaires locaux (Labo Cités, universitaires, centres sociaux, Maisons de la Métropole, communes, bailleurs sociaux...) sur des thèmes à préciser : parcours résidentiels, bilan Biennale de la Danse, santé, vécu et représentations des habitants, notamment chez les jeunes.

Les travaux de l'Observatoire partenarial
Cohésion sociale et territoriale
sont l'expression d'un partenariat
entre la Métropole de Lyon et l'Etat

GRAND LYON
la métropole



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Lavinia Vitale** 04 26 99 33 88 l.vitale@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme